

2018

Royaume du Maroc  
Haut Commissariat au Plan  
Direction Régionale de Guelmim



المملكة المغربية  
المنذوبية السامية للتخطيط  
المديرية الجهوية بكلميم

*Caractéristiques démographiques,  
socio-économiques et conditions d'habitation  
des ménages*

**Recensement Général de la Population et de l'habitat 2014  
Province de Guelmim**



*Caractéristiques démographiques,  
socio-économiques et conditions  
d'habitation des ménages*

**Recensement Général de la Population et de l'habitat 2014  
Province de Guelmim**

**Décembre 2018**

---

**Direction régionale du paln - Guelmim  
BP 291 81000 Guelmim  
Tél & Fax : 0528872170  
Site web <http://www.hcp.ma/region-Guelmim/>**

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Présentation générale de la province .....</b>	<b>7</b>
1. Localisation et découpage administrative de la province.....	8
2. Population et ménages.....	8
<b>Les Caractéristiques démographiques de la population.....</b>	<b>10</b>
1. Population et accroissement démographique.....	11
2. Urbanisation.....	13
3. Les Structures démographiques .....	13
3.1 Structure par sexe et âge .....	13
3.2 Rapport de masculinité.....	17
4. La nuptialité.....	18
4.1 Le statut matrimonial et le sexe .....	18
4.2 Age moyen au premier mariage.....	19
5. Le niveau de la fécondité .....	20
<b>Les caractéristiques de l'éducation.....</b>	<b>22</b>
1. Aptitude à lire et à écrire .....	23
2. La Connaissance des langues .....	24
3. La scolarisation des enfants .....	25
4. Le niveau d'instruction.....	27
<b>La prévalence de handicap .....</b>	<b>29</b>
1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence .....	30
<b>Les caractéristiques de l'activité économique .....</b>	<b>32</b>
1. Participation à l'activité économique .....	33
2. Les caractéristiques de chômage.....	35
3. Les caractéristiques de la population active.....	36
<b>Les Ménages et conditions d'habitat .....</b>	<b>38</b>
1. Ménages et chefs de ménages.....	39
1.1 Effectif et taille des ménages.....	39
1.2 Caractéristiques des chefs de ménages .....	40
2. Les Conditions d'habitat des ménages.....	41
2.1 Type de logement .....	41
2.2 Taux d'occupation des logements .....	42
2.3 Ancienneté du logement.....	43
2.4 Statut d'occupation du logement .....	43
2.5 Equipements de base des logements .....	44

2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées.....	46
2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers .....	47
2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages .....	47
2.9 Equipements ménagers .....	48
<b>Annexe.....</b>	<b>50</b>
<b>Cartes thématiques .....</b>	<b>51</b>
<b>Tableaux .....</b>	<b>56</b>

# Introduction

Après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994, 2004, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc, depuis son accession à l'indépendance.

A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des phases préparatoires, d'exploitation ou de publication des données. Le RGPH 2014 n'a pas fait exception à cette règle, la dite opération a connu à son tour des nouveautés, il s'agit notamment de :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques et la régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG) ;
- Une nouvelle approche pour le recrutement des recenseurs et contrôleurs (appels à candidature par Internet) et la création d'un site internet dédié au RGPH2014 ([www.rgph2014.hcp.ma](http://www.rgph2014.hcp.ma))
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc.

La mise en place du processus de régionalisation nécessite, entre autres, la disponibilité d'informations démographiques et socio-économiques fiables et pertinentes pour permettre aux décideurs d'évaluer les besoins et les attentes en matière de planification et d'orienter, par conséquent, les réformes et les politiques du pouvoir public dans les différents secteurs de développement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication par la Direction Régionale de Guelmim, relevant du Haut Commissariat au Plan, de ce rapport qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la Province de Guelmim émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques
- L'éducation et l'alphabétisation
- La situation d'handicap
- L'activité et l'emploi
- Les conditions d'habitation des ménages

Ce rapport, qui est le premier d'une série provinciale de publications sur le recensement de 2014, présente, dans une première partie, les résultats de cette opération au niveau de la province et par milieu de résidence, tout en procédant à des comparaisons avec les résultats du RGPH de 2004. Et pour apprécier ces résultats, des comparaisons ont été recherchées par rapport, non seulement au niveau spatial, mais également au niveau du genre.

Dans une deuxième partie, une annexe statistique présente, par thème, des cartes thématiques et tableaux permettant une analyse plus fine des principaux indicateurs.



## **Présentation générale de la province**

## 1. Localisation et découpage administrative de la province

La province de Guelmim est limitée au Nord par les provinces de Tiznit et Sidi Ifni, au Sud Est par la province d'Assa-Zag, au Sud-Ouest par la province de Tan-Tan, à l'Ouest par l'océan atlantique et à l'Est par la province de Tata.

Administrativement, la province de Guelmim est constituée de 03 Cercles (cercle de Guelmim, cercle de Bouizakarne et cercle de Laqsabi) et 20 communes :

## 2. Population et ménages.

Au premier septembre 2014, la population de la province de Guelmim compte 187808 individus. Il s'agit de personnes résidantes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 16,5 habitants / km<sup>2</sup>.

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence :

**Tableau 1:Population, ménages et densité de la population en 2014**

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
Province: Guelmim	Urbain	139246	30332
	Rural	48562	9882
	Total	187808	40214
Region: Guelmim-Oued Noun	Urbain	280094	60873
	Rural	153663	29329
	Total	433757	90202
Maroc	Urbain	20432439	4807743
	Rural	13415803	2506063
	Total	33848242	7313806

Source : RGPH 2014

Figure 1: La carte de la province de Guelmim

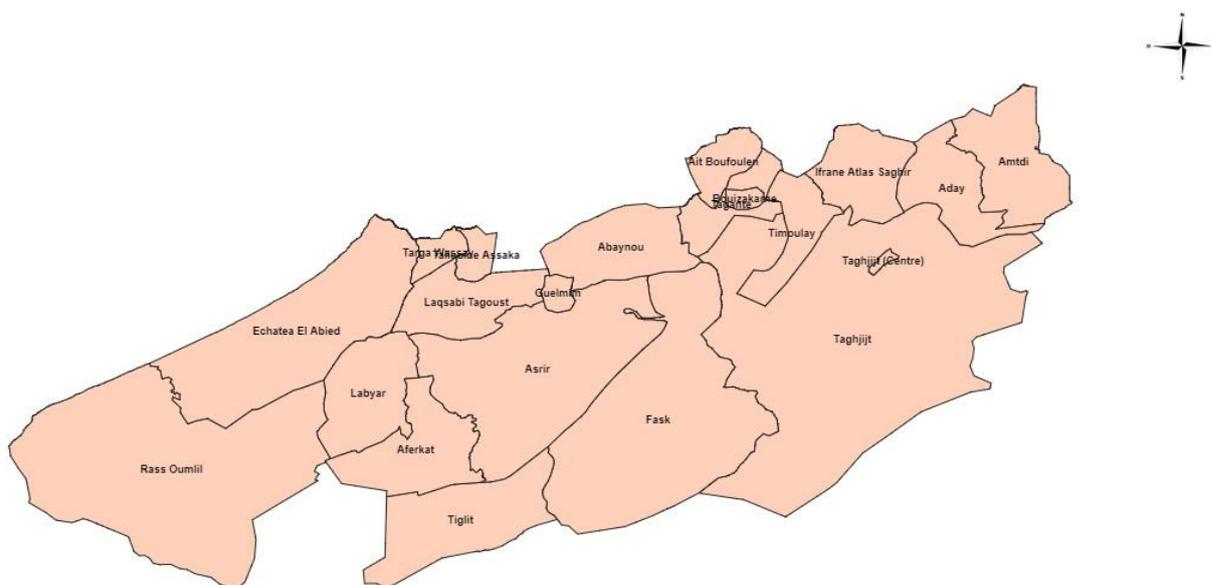
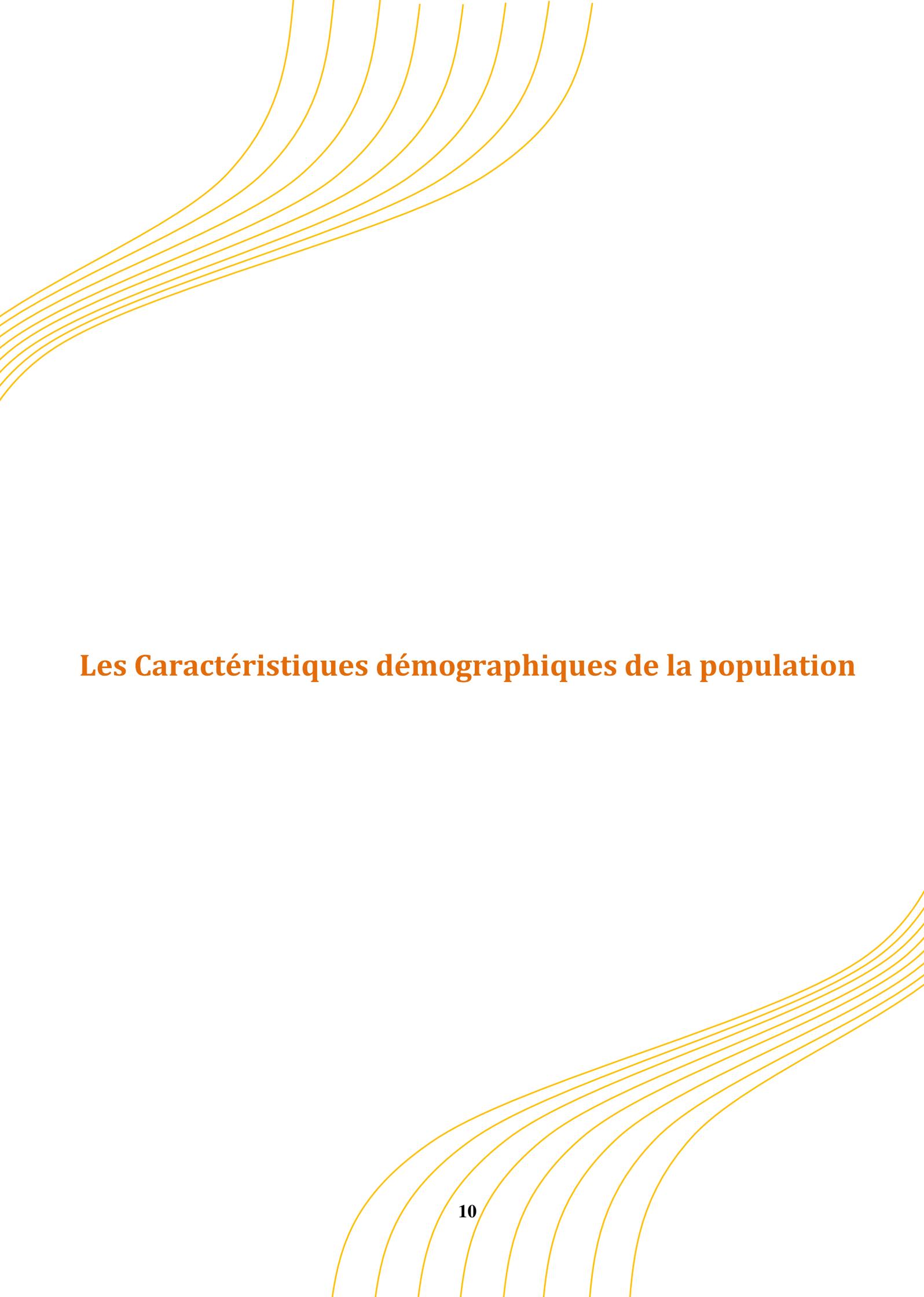


Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014

Province	Cercles	Communes	Population légale	Ménages	
Guelmim			187 808	40 214	
	Bouizakarne	Bouizakarne	14 228	3 194	
		Guelmim	118 318	25 667	
		Aday	3 005	669	
		Ait Boufoulen	1 045	211	
		Amtdi	1 472	325	
		Ifrane Atlas Saghir	11 205	2 383	
		Tagante	3 630	666	
		Taghjijt	9 988	2 076	
		Dont Centre: Taghjijt	6 700	1 471	
		Timoulay	5 325	1 109	
		Guelmim	Aferkat	1 460	268
			Asrir	3 566	708
			Fask	3 943	722
	Tiglit		930	154	
	Laqsabi		9 693	2 062	
	Laqsabi	Abaynou	2 422	543	
		Echatea El Abied	1 158	212	
		Labyar	546	96	
		Laqsabi Tagoust	2 413	516	
		Rass Oumlil	1 172	278	
		Taliouine Assaka	1 125	256	
		Targa Wassay	857	161	

Source : RGPH 2014



## **Les Caractéristiques démographiques de la population**

Pour mieux appréhender les caractéristiques démographiques de la population, il faudrait une analyse des structures de la population et les niveaux de certains phénomènes démographiques. Il s'agit notamment, de l'accroissement de la population, des structures selon l'âge, le sexe, le statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

## 1. Population et accroissement démographique

### 1.1 Evolution de la Population Selon le milieu

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population légale de la province de Guelmim s'est établie à 187808 habitants (soit 43.3% du total de la région), dont 139 246 résidents en milieu urbain et 48 562 en milieu rural.

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province de Guelmim est à prédominance urbaine, puisque un peu plus de 7 personnes sur 10 en relève.

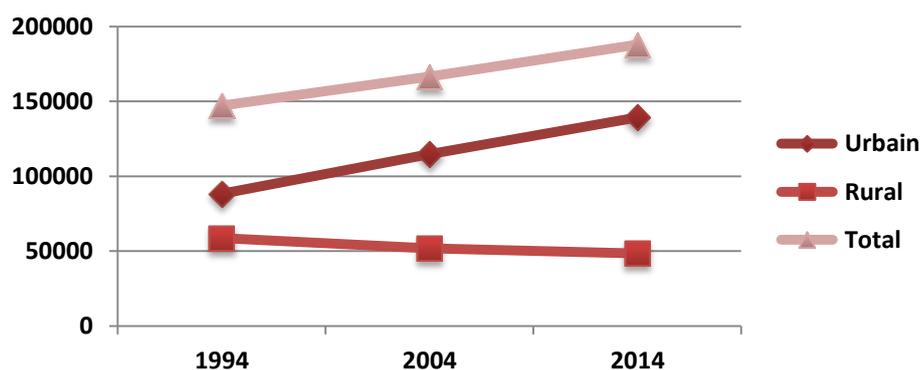
Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province de Guelmim par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 49.7% et 31.6%.

**Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence**

Niveau géographique	1994			2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	88444	58680	147124	114714	51971	166685	139246	48562	187808
<b>Région</b>	176244	184462	360706	231622	176525	408147	280094	153663	433757
<b>Maroc</b>	13429658	12665882	26073717	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
<b>Province/Total régional (%)</b>	50,18	31,8	40,7	49,5	29,4	40,8	49,7	31,6	43,29
<b>Province/Total national (%)</b>	0.66	0.46	0.56	0.69	0.38	0.55	0.68	0.36	0.55

Source : RGP 1994, 2004 et 2014

**Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence**



## 1.2 Croissance démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent des principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, Le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 1,2% contre 0,6% au niveau régional, soit à peu près 2000 habitants de plus chaque année au niveau provincial. Cette progression est due essentiellement à l'augmentation de la population urbaine dont le TAAM est de l'ordre de 2%, compensé par un taux d'accroissement négatif en milieu rural de -0,7%.

**Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence**

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004 (%)	Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 (%)
Province	Urbain	2.6	2
	Rural	-1.2	-0.7
	Total	1.3	1,2
Région	Urbain	2,8	1.9
	Rural	-0,4	-1.4
	Total	1,2	0.6
Maroc	Urbain	2.1	2.2
	Rural	0.6	-0.01
	Total	1.38	1.25

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

## 2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

**Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)**

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
Province	68.8	74.1	5,3
Région	57.7	64.6	6.8
Maroc	55,1	60,4	5,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Guelmim est supérieur à celui enregistré au niveau régional et national (74,14% contre respectivement 64.6 et 60,4%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est le même constaté au niveau national. En revanche, ce rythme est inférieur à celui enregistré au niveau régional. En effet, le taux d'urbanisation est passé de 68.8% en 2004 pour atteindre 74.1% en 2014, soit 5,3 points de plus, contre 6.8 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

## 3. Les Structures démographiques

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

### 3.1 Structure par sexe et âge

#### 3.1.1 Population par groupes d'âges et le sexe

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province de Guelmim en 2014, est une population très jeune. En effet, 46.9% de cette population est âgée de moins de 25 ans et 63.5% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées de moins de 35 ans représente 62.8% de la population féminine, contre 64.3% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

**Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)**

Année	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes d'âges quinquennaux						
0-4 ans	9,8	8,8	9,3	10,7	9,6	10,1
5-9 ans	11,2	9,8	10,4	9,4	8,3	8,8
10-14 ans	13,1	11,9	12,4	9,4	8,6	9
15-19 ans	12,7	11,5	12,1	9,8	8,9	9,3
20-24 ans	10,0	10,4	10,2	9,4	10	9,7
25-29 ans	7,7	8,6	8,1	8,1	9	8,6
30-34 ans	6,4	7,9	7,2	7,5	8,4	8
35-39 ans	5,6	6,7	6,2	6,4	7,2	6,8
40-44 ans	5,4	5,8	5,6	5,8	6,8	6,3
45-49 ans	4,4	4,4	4,4	5	5,6	5,3
50-54 ans	3,5	3,5	3,5	4,9	4,8	4,8
55-59 ans	1,9	2,5	2,2	4,1	3,5	3,8
60-64 ans	1,9	2,5	2,1	3,3	2,9	3,1
65-69 ans	1,9	1,7	1,8	1,6	2	1,8
70-74 ans	1,9	1,5	1,7	1,5	1,7	1,6
75 ans et plus	2,7	2,1	2,4	3,1	2,8	3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramide des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

Figure 3:Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)

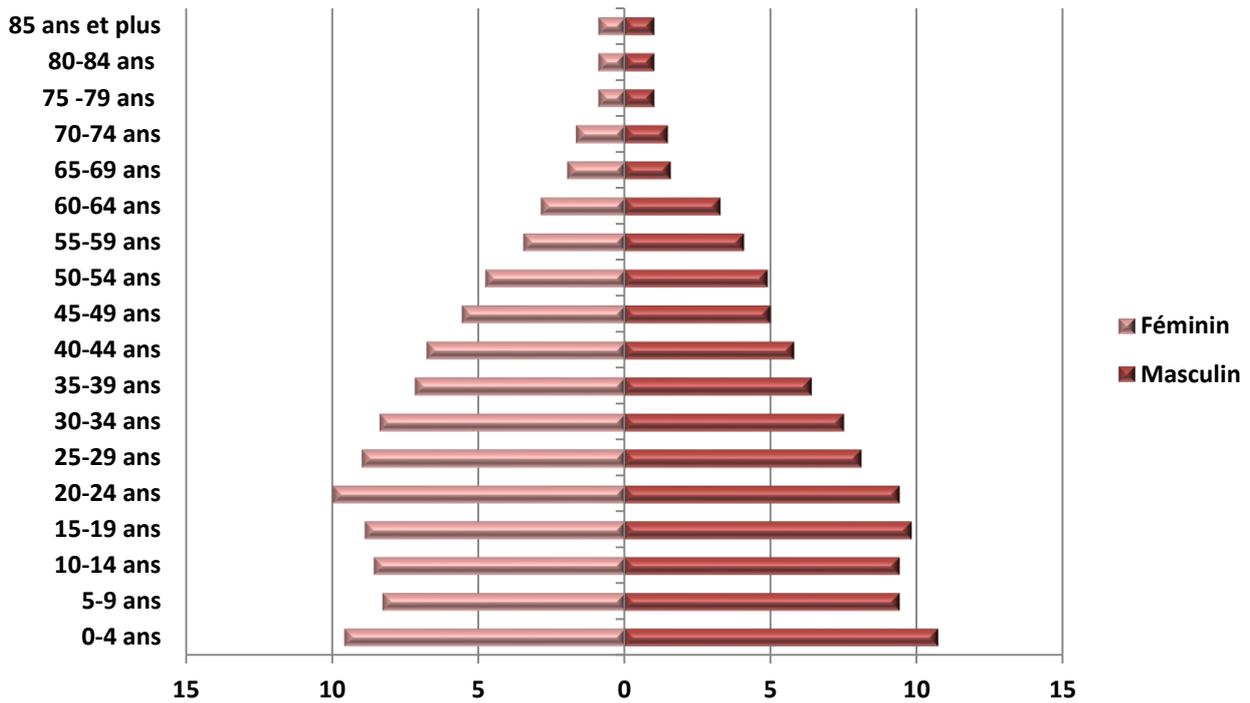
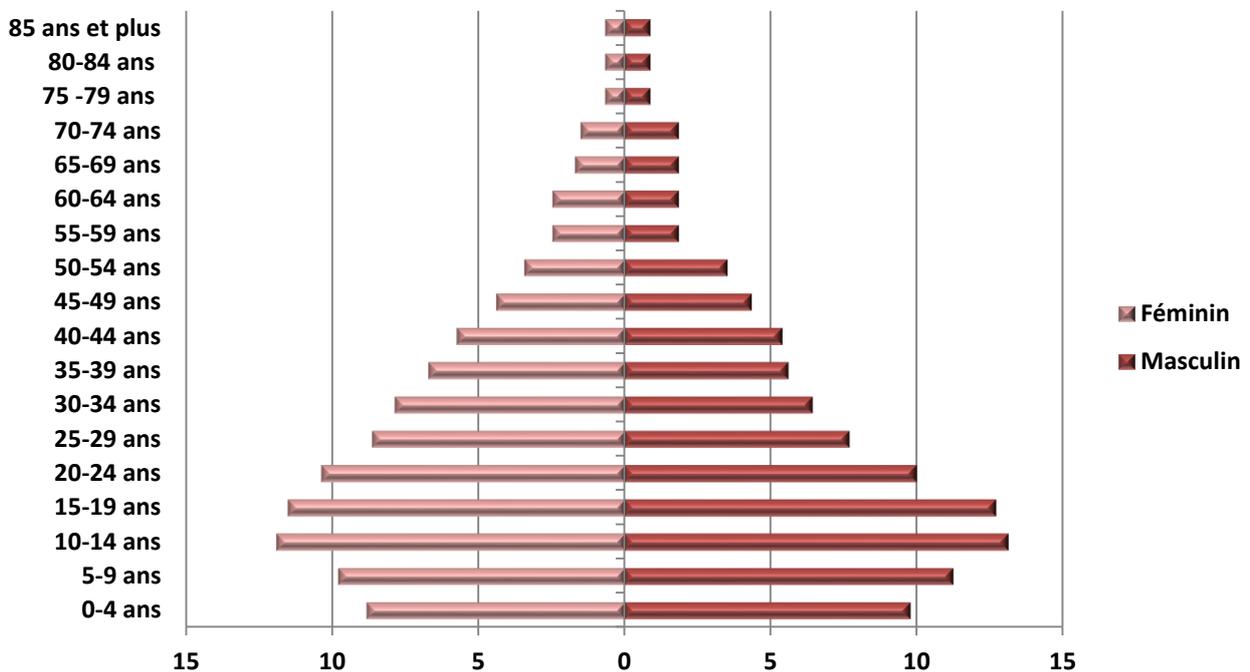


Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 4 ans des deux sexes, s'est élargie, alors que la courbe représentant la proportion de la population dont l'âge est compris entre 5 et 19 ans s'est rétrécie.

- Un élargissement léger pour la tranche d'âge 55ans à 64 ans, ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

### 3.1.2 Population selon les grands groupes d'âges

La répartition de la population selon les grands groupes d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 62.6%. Quant' à la part de la population âgée de moins de 15 ans « 0-14 ans », elle est de l'ordre de 27,9%. Ainsi, la population du troisième âge représente 9.4%.

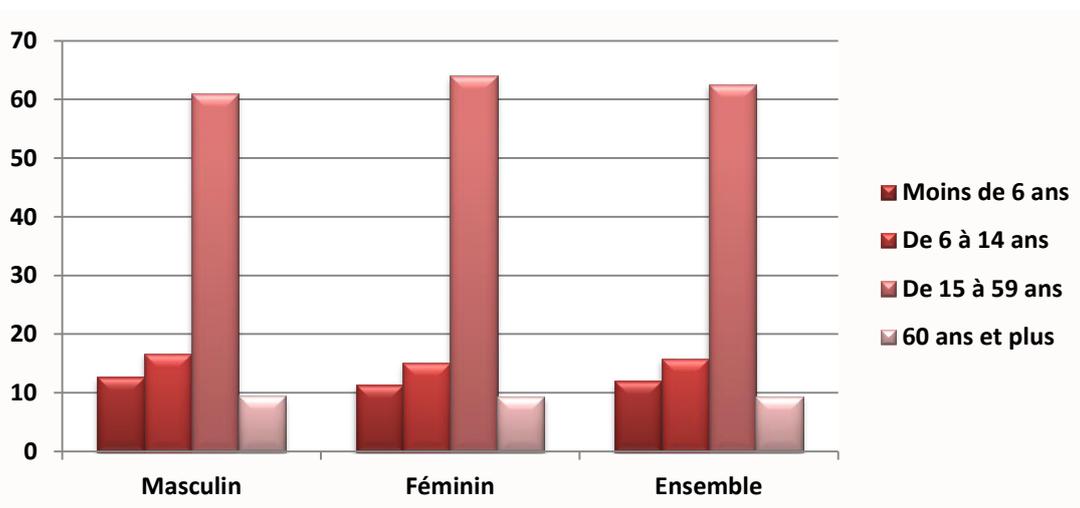
Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, se sont passés respectivement de 32.2 % à 27.9% et de 59.5% à 62.6% respectivement.

**Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)**

année		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Groupes d'âges fonctionnels selon le niveau géographique</b>							
<b>Province</b>	Moins de 6 ans	11.9	10.7	11.3	12,7	11,4	12
	De 6 à 14 ans	22.1	19.9	20.9	16.7	15,1	15.9
	De 15 à 59 ans	57.6	61.4	59.5	61,1	64,1	62,6
	60 ans et plus	8.4	8.1	8.2	9,5	9,4	9.4
	Non Déclaré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Région</b>	Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12.5	11.4	11.9
	De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16.9	15.3	16.1
	De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60.7	63.8	62.3
	60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9.9	9.6	9.7
	Non Déclaré	0,2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0

Source: RGPH 2004 et 2014

**Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)**



### 3.2 Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité<sup>1</sup> par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

**Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)**

Année	2004			2014			
	Niveau géographique	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province		95.0	88.2	92.9	95.8	89.7	94,2
Région		99,2	86,8	93,8	98,5	88,6	94,9
Maroc		96,5	98,5	97,3	97,9	101,5	99,3

Source : RGPH 2004 et 2014

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 94,2%, ce rapport est nettement en faveur des femmes (942 hommes pour 1000 femmes) et a connu une légère augmentation de 1.3 point par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 92,9% en 2004 à 94,2% en 2014. Ce rapport est relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (94.9%).

Selon le milieu de résidence, il y a à peu près 96 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 90 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

<sup>1</sup> Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée.

Formule : Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

## 4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

### 4.1 Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 55.4%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 38,9 % de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 4% et 1,7% respectivement.

**Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%)**

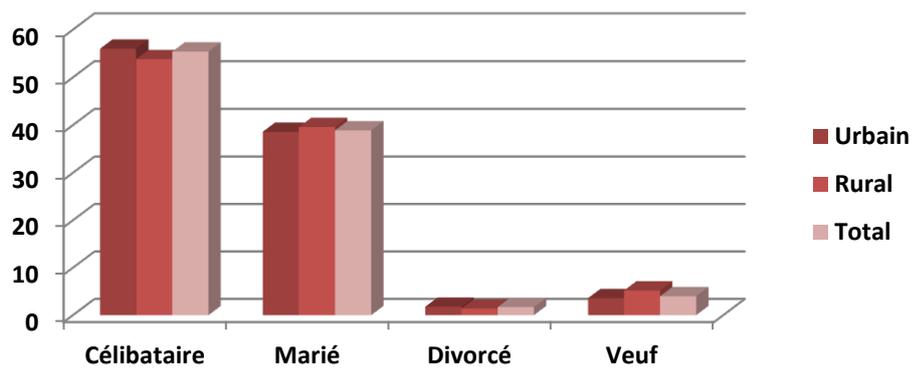
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Province	Célibataire	51.2	36.6	43.4	61.1	50.1	55.4
	Marié	47.6	50.2	48.9	37.9	39.8	38.9
	Divorcé	0.7	3.6	2.2	0.6	2.7	1.7
	Veuf	0.6	9.7	5.4	0.4	7.4	4.0

Source : RGPH 2004 et 2014

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes, (61,1%) que chez les femmes (50,1%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

La proportion des célibataires a connus une augmentation remarquable au cours de la période intercensitaire (2004-2014), passant ainsi de 43.4% en 2004 à 55.4% en 2014. D'autre part, le taux des mariés a connu une tendance régressive allant de 48.9% en 2004 à 38.9% en 2014.

**Figure 6 : Population de la province de Guelmim âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)**



**Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)**

Milieu de résidence par Niveau géographique		Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Province	Urbain	56	38.6	1.8	3.6
	Rural	53.8	39.6	1.4	5.2
	Total	55.4	38.9	1.7	4
Région	Urbain	55.7	39	1.9	3.5
	Rural	54.2	40	1	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

Source : RGPH 2014

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu urbain est relativement plus importante que celle du milieu rural (56% contre 53.8%). Cet écart de plus de 2.2 points peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu urbain.

#### 4.2 Age moyen au premier mariage

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage<sup>2</sup> a connu une augmentation entre 2004 et 2014 passant de 29.4 à 30.1 ans. Les populations des deux milieux de résidence et des deux sexes ont connu la même tendance évolutive. En 2014, cet indicateur est très proche de celui inscrit dans la région de Guelmim Oued Noun (30 ans).

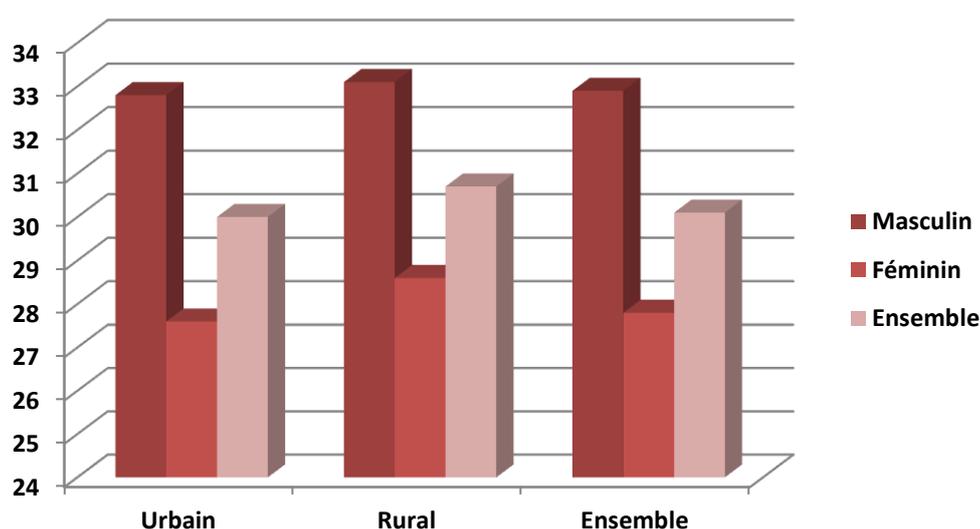
<sup>2</sup> L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

**Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014**

		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32,5	32,1	32,3	32,8	33,1	32,9
	Féminin	26,7	28,4	27,1	27,6	28,6	27,8
	Ensemble	29,2	29,8	29,4	30	30,7	30,1
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014**



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage, les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 5.1 années, il est plus accru en milieu urbain (5.2 ans) qu'en milieu rural (4.5 ans).

## 5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité<sup>3</sup> dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

<sup>3</sup> C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

**Tableau 12 :L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014**

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ISF- Province	2,4	2,2	2,3	2,3	2,2	2,3
ISF- Région	2,35	2,55	2,42	2,3	2,1	2,3
ISF- Maroc	2,1	3,1	2,5	2	2,5	2,2

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) dans la province de Guelmim a atteint 2.3 enfants par femme, même valeur inscrite au niveau régional et légèrement supérieur à celle enregistrée au niveau national (2.2).

L'ISF n'a pratiquement connu aucune variation au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial, pourtant, en milieu urbain, cet indicateur est passé de 2.4 à 2.3 enfants par femme durant la même période.

**Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014**

Année		Province			Région			Maroc		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Parité moyenne à 45-49 ans	2004	-	-	5,3	5,1	6,1	5,5	3,9	6,0	4,7
	2014	3,9	3,9	3,9	3,7	4,5	4	2,9	4,5	3,5

Source : RGPH 2004 et 2014.

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, la parité moyenne est de l'ordre de (3,9) en 2014.



## **Les caractéristiques de l'éducation**

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

## 1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

**Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)**

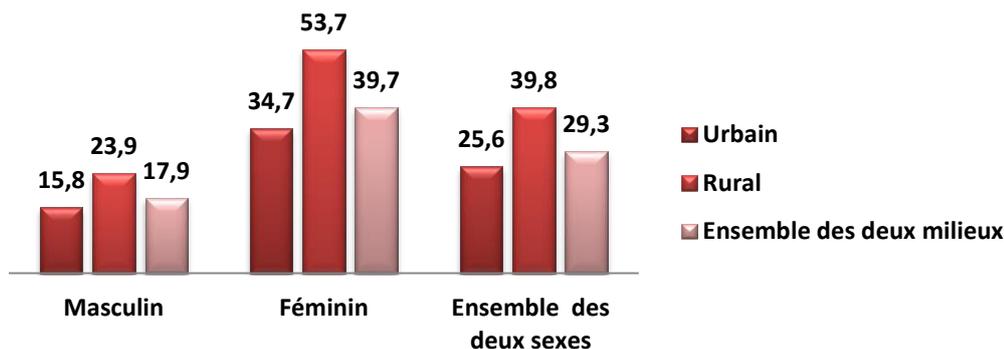
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	21,3	45,5	33,9	15,8	34,7	25,6
	Rural	31,9	65,5	50,0	23,9	53,7	39,8
	Ensemble	24,5	52,0	39,0	17,9	39,7	29,3
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16,1	34,6	25,5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30,3	60,4	46,5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20,8	44,0	32,9

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2014, environ 44313 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, le taux d'analphabétisme<sup>4</sup> s'élève ainsi à 29,3 % dans la province de Guelmim, une proportion moins élevée que celle enregistré en 2004 (39%).

<sup>4</sup> TAUX D'ANALPHABÉTISME DE LA POPULATION AGÉE DE 10 ANS ET PLUS : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

**Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)**



Malgré la baisse remarquable qu'a connue le niveau d'analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement révèlent l'existence de disparité spatiale et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l'analphabétisme, soit 39.7% d'analphabètes chez les femmes contre 17.9% chez les hommes en 2014, et 39.8% d'analphabètes en milieu rural contre 25.6% en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s'avère que la province de Guelmim est moins touchée par l'analphabétisme, soit une différence de 3.6 point en faveur de cette dernière. Cet écart est encore plus notable en milieu rural où la région a inscrit un taux de 46.5% contre 39.8% au niveau provincial.

## **2. La Connaissance des langues**

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- (38,5%) des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l'arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Un peu moins du tiers sait lire et écrire l'arabe seul soit 30.5% (31,1% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 20,3 % de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).
- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues ne représentent que 10,8% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

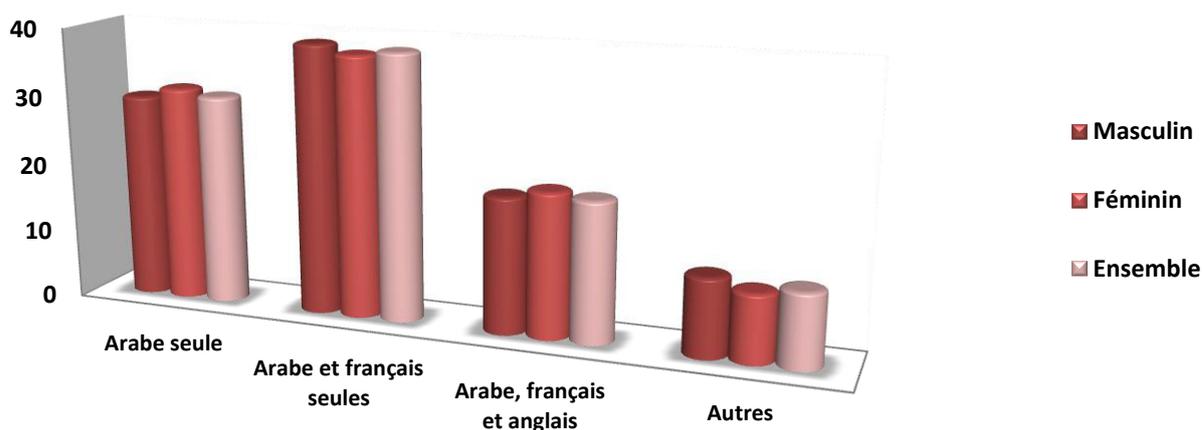
**Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)**

		Masculin	Féminin	Total
Province	Arabe seule	29,8	31,3	30,5
	Arabe et français seules	39	37,8	38,5
	Arabe, français et anglais	19,7	20,9	20,3
	Autres	11,4	9,9	10,8
Région	Arabe seule	30,7	31,7	31,1
	Arabe et français seules	38,0	37,6	37,8
	Arabe, français et anglais	17,3	18,4	17,8
	Autres	14,0	12,3	13,3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial

**Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)**



### 3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation<sup>5</sup> des enfants âgés de 7-12 ans au recensement, correspondant au niveau du primaire.

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 96,8% des enfants de la Province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013 - 2014.

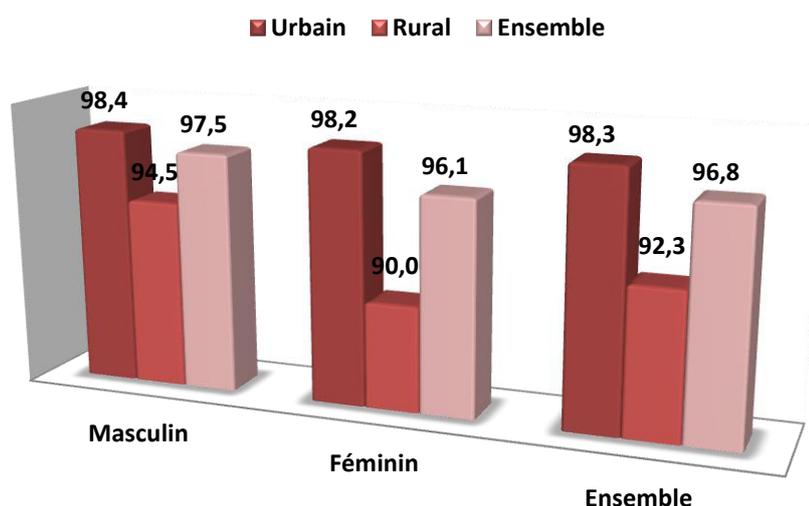
<sup>5</sup> Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 ans à 12 ans : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

**Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)**

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	94.8	93.2	94.1	98,4	98,2	98,3
	Rural	91.0	84.3	87.7	94,5	90.0	92,3
	Ensemble	93.7	90.7	92.2	97,5	96,1	96,8
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98.4	98.2	98.3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94.3	89.6	92.0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97.0	95.2	96.1

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)**



Cet indicateur a connu une progression importante entre 2004 et 2014 passant de 92.2% à 96.8% soit une hausse de 4.6 points. Les indicateurs de scolarisation ont enregistré la même tendance dans les deux milieux de résidence (de 94.1% à 98.3% en milieu urbain et de 87.7% à 92.3% en milieu rural) ainsi que pour les deux sexes (de 93.7% à 97.5% chez les hommes et de 90.7% à 96.1% chez les femmes).

La répartition des enfants scolarisés dans la province ressemble à celle dans la région comme le montre le tableau ci dessus.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

#### 4. Le niveau d'instruction

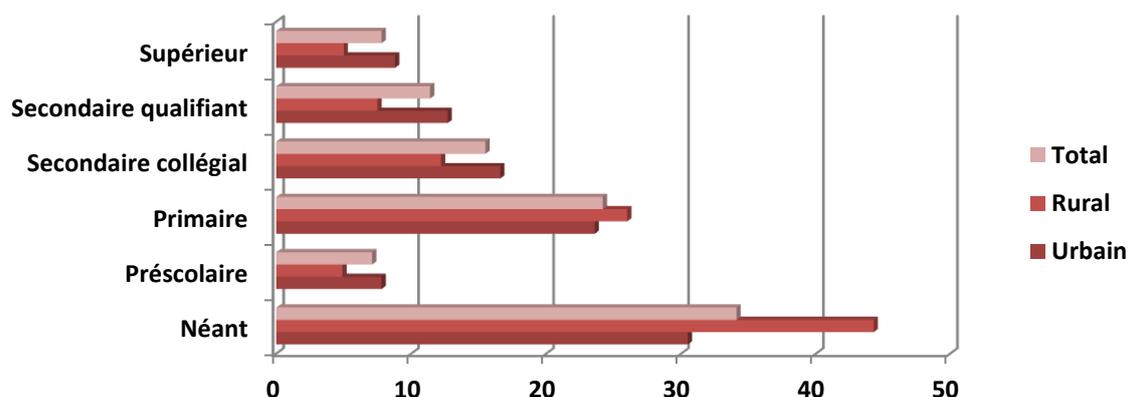
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 34,1% de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 44,3% en milieu rural et 30,5% en milieu urbain. 7,1% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 24,2% le primaire, 15,5 % le secondaire collégial, 11,4% le secondaire qualifiant et 7,8% le supérieur.

**Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %)**

		Urbain	Rural	Total
Province	Néant	30,5	44,3	34,1
	Préscolaire	7,8	4,9	7,1
	Primaire	23,6	26	24,2
	Secondaire collégial	16,6	12,2	15,5
	Secondaire qualifiant	12,7	7,5	11,4
	Supérieur	8,8	5	7,8
Région	Néant	31,1	50,1	37,7
	Préscolaire	7,1	4,9	6,4
	Primaire	24	25,8	24,6
	Secondaire collégial	16,4	10,3	14,3
	Secondaire qualifiant	12,8	5,2	10,2
	Supérieur	8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014

**Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)**



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 4.9% parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 7.5% parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 7,8% et 12,7% respectivement.



## **La prévalence de handicap**

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent:

- la vision,
- L'audition
- la mobilité,
- la concentration,
- la prise de soin de soi,
- la communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

## 1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation de handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence. Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

**Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)**

Sexe	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	4.4	7.3	5.1	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
Féminin	4.3	6.1	4.8	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
Total	4.4	6.6	5.0	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

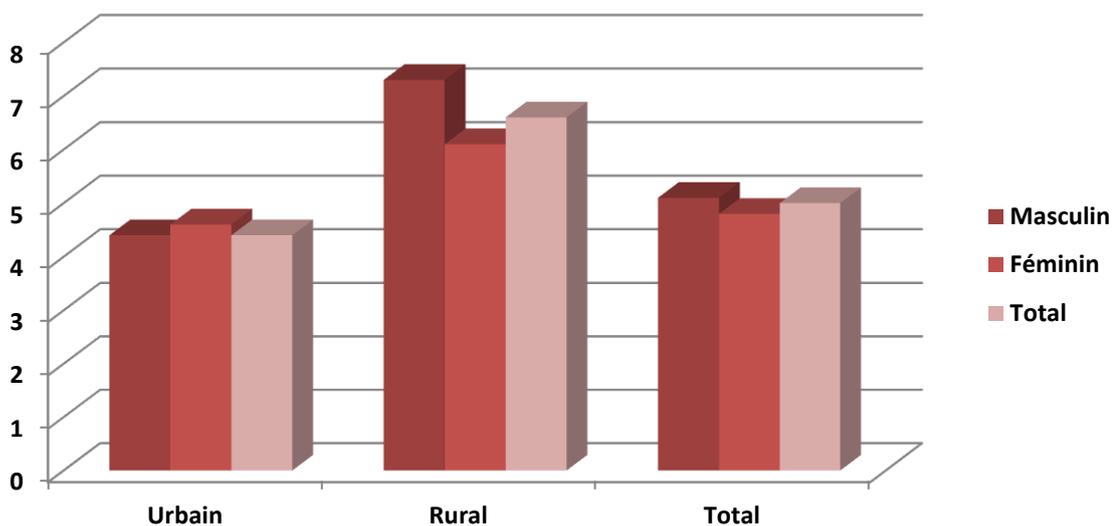
Source : RGPH 2014

Par rapport aux taux de prévalence de handicap au niveau régional et national, la province de Guelmim a enregistré, en 2014, un taux de prévalence un peu inférieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence de handicap, au niveau provincial, est d'environ 5% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu rural est plus élevée (6.6%) (7% dans le rural de la région) que celle enregistrée en milieu urbain (4,4%) (4.2% dans l'urbain de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (4.8%) est inférieur à celui enregistrée chez les hommes (5,1%). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

**Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**





## **Les caractéristiques de l'activité économique**

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

- **La population active**, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et **la population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

## 1. Participation à l'activité économique

### 1.1 Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée <sup>(\*)</sup> dans la province, on a compté 53260 de personnes actives et 133572 de personnes inactives

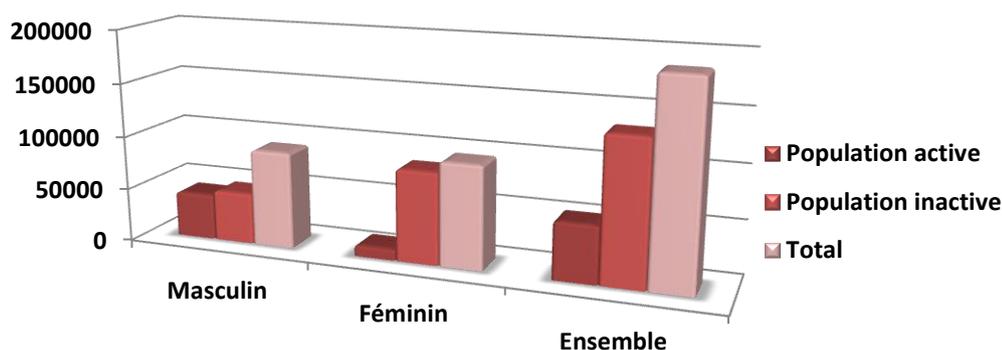
**Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.**

	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	42839	10421	53260	96983	23247	120230
Population inactive	47776	85796	133572	104879	189380	294259
Total	90615	96217	186832	201862	212627	414489

Source : RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement dix-neuf femmes (19,5%). En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une très forte présence féminine (64,2%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

**Figure 13 Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014**



## 1.2 Taux net d'activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité<sup>6</sup> par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

**Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)**

Milieu de résidence selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	67,2	16,3	40,8
	Rural	65,6	9,8	35,5
	Total	66,8	14,6	39,4
Région	Urbain	69,5	17,1	42,7
	Rural	64,9	10,6	35,3
	Total	67,9	14,8	40,1
Maroc	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 39,4% au niveau de la province de Guelmim. Un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 40,8%, en milieu urbain et de 35,5% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

<sup>6</sup> TAUX NET D'ACTIVITE : c'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

Ces taux d'activité sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure au niveaux régional et national). Ainsi, presque 67 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 15 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats porté au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quelque soit le milieu de résidence.

## 2. Les caractéristiques de chômage

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 15720 personnes.

Le taux de chômage<sup>7</sup> inscrit en 2014 dans la Province de Guelmim est de l'ordre de 29,7%, il est légèrement élevé par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et largement supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

**Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**

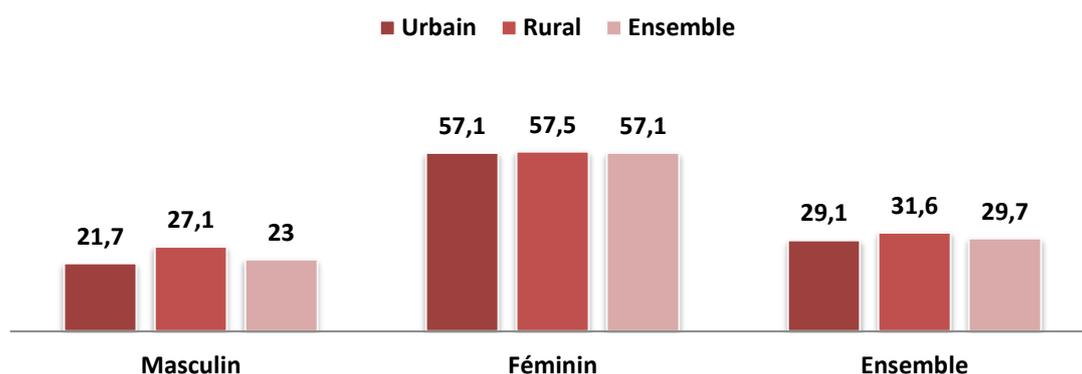
Milieu de résidence par niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	21,7	57,1	29,1
	Rural	27,1	57,5	31,6
	Total	23	57,1	29,7
Région	Urbain	20,7	55,5	27,8
	Rural	22,7	39,7	25,5
	Total	21,3	51,3	27,1
Maroc	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

Source : RGPH 2014

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont 29.1% en milieu urbain et 31,6% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

<sup>7</sup> TAUX DE CHOMAGE : Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

**Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**



Par ailleurs, quelque soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin dépasse plus de deux fois celui des masculin.

### 3. Les caractéristiques de la population active

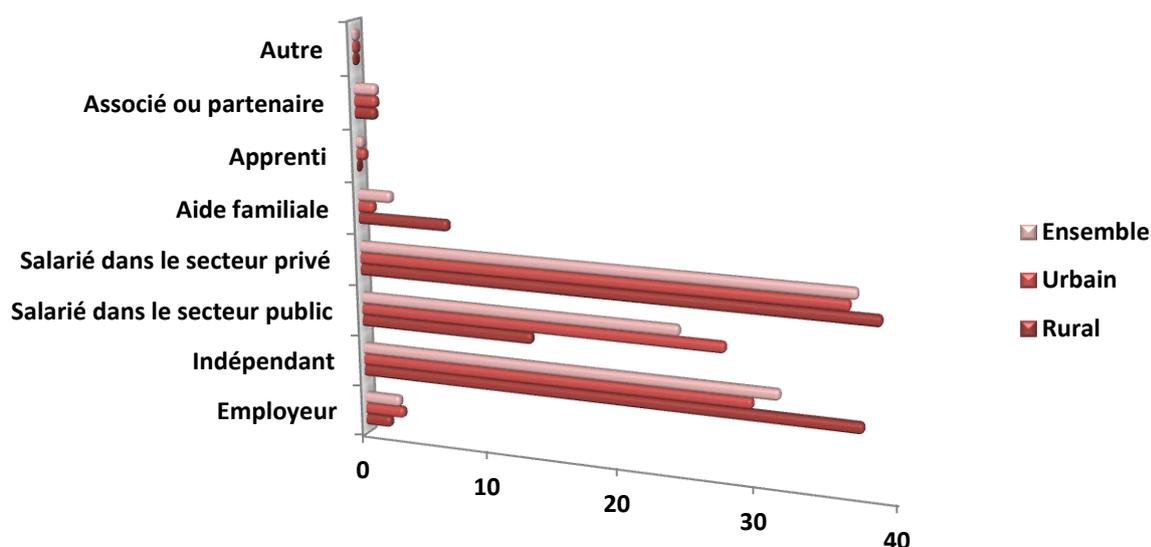
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

**Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)**

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,1	2,0	2,8	3,1	1,6	2,6
Indépendant	29,5	37,3	31,4	28,4	40,8	32,4
Salarié dans le secteur public	27,5	13,3	24,2	27,2	10,6	21,9
Salarié dans le secteur privé	36,1	38,3	36,6	37,3	34,6	36,4
Aide familiale	1,2	7,0	2,6	1,2	10,5	4,2
Apprenti	0,7	0,1	0,5	0,7	0,2	0,5
Associé ou partenaire	1,7	1,6	1,7	1,7	1,3	1,6
Autre	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4

Source : RGPH 2014

**Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)**



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un peu plus d'un actif sur deux (60.8%), La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (63,6%), contre (51.6%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur privé que dans le secteur public, avec des taux respectifs de 36.6% et 24.2%.

**N.B :** Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.



## **Les Ménages et conditions d'habitat**

## 1. Ménages et chefs de ménages

### 1.1 Effectif et taille des ménages

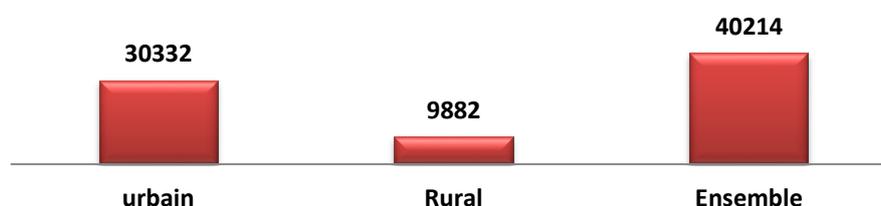
En 2014, le nombre de ménages recensés dans la province de Guelmim s'est élevé à 40214, (dont 30332 résidents en milieu urbain), soit 50% du total des ménages urbains de la région et 0.6% de ceux de l'ensemble du pays. Si en termes de personnes, les citadins représentent en 2014, 74,3% de l'ensemble de la population municipale provinciale, en termes de ménages cette proportion est d'environ 1,1 points supérieure. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne 0,3 personne de plus que les premiers. Par rapport aux recensements précédents, la proportion des citadins en termes de ménages est passée de 71.4% en 2004 à 75.4% en 2014.

**Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014**

Année		2004		2014	
Milieu de résidence par niveau géographique		Ménages	Taille moyenne	Ménages	Taille moyenne
Province	Urbain	23050	4.9	30332	4,6
	Rural	9222	5.6	9882	4,9
	Total	32272	5.1	40214	4,6
Région	Urbain	46397	5	60873	4,4
	Rural	28425	6,2	29329	4,9
	Total	74822	5,5	90202	4.6
Maroc	Urbain	3439809	4,7	4807743	4,2
	Rural	2225455	5,9	2506063	5,3
	Total	5665264	5,2	7313806	4,6

Source : RGPB 2004 et 2014

**Figure 16: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014**



Entre les deux derniers recensements, le nombre de ménages a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population (2.1% contre 1.2% par an). La taille moyenne des ménages a baissé de 5,1 personnes en 2004 à 4,6 en 2014. Cette baisse a touché aussi bien le milieu urbain (de 4,9 à 4,6 personnes) que le milieu rural (5,6 à 4,9 personnes).

L'effectif des ménages dans la province de Guelmim représente (44.6%) du total régional, cette proportion est plus élevée par rapport à 2004 (38.4%).

## 1.2 Caractéristiques des chefs de ménages

Il s'agit d'analyser, dans cette section, les caractéristiques des chefs de ménages selon les taux d'analphabétisme par grands groupes d'âges et par milieu de résidence.

**Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**

Tranches d'âges par milieu		Province			Région		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	8,2	3,3	6,9	7,1	5,6	6,7
	25-34 ans	11,1	24,8	13,6	11,7	23,8	13,6
	35-49 ans	18,4	54,9	25,2	19,1	55,2	24,9
	50 ans et +	43,8	84,3	52,7	43,5	83,0	52,2
	total	29,0	65,1	36,3	28,6	65,2	35,5
Rural	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	8,0	20,0	10,5	7,6	37,4	16,2
	25-34 ans	22,2	44,2	25,5	23,3	59,4	28,8
	35-49 ans	26,3	73,5	33,8	36,3	85,8	43,8
	50 ans et +	53,8	94,7	62,8	65,5	96,9	71,7
	total	41,5	85,1	50,0	51,6	90,0	58,5
Ensemble	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	8,1	5,6	7,5	7,2	14,6	9,0
	25-34 ans	13,1	27,7	15,7	14,3	31,8	17,1
	35-49 ans	20,1	58,4	27,0	24,1	63,6	30,3
	50 ans et +	46,7	87,3	55,6	52,0	87,9	59,6
	total	32,1	69,9	39,7	36,1	73,0	43,0

En 2014, on compte 39.7% des chefs de ménages analphabètes dans la province de Guelmim (43% dans la région). Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des chefs de ménage représente 36.3% en milieu urbain et 50% en milieu rural (35.5% et 58.5% respectivement dans la région).

D'un autre côté, la part des chefs de ménage hommes touchés par l'analphabétisme parmi les chefs de ménage hommes s'élevait à 32.1% dans la province, elle est inférieure à celle inscrite chez les chefs de ménage femmes qui s'élève à 70% (dans la région, ces parts sont de l'ordre de 36.1% et 73% respectivement). Il est à noter que ces disparités restent accrues dans les deux

milieux de résidence, en particulier dans le rural où l'écart entre les chefs de ménage femmes analphabètes et chefs de ménage hommes analphabètes a atteint 43.6 points contre 36.1 points dans l'urbain.

L'analyse du tableau qui précède montre que les chefs de ménages les plus vieux sont davantage touchés par l'analphabétisme, en effet, plus que la moitié des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus sont analphabètes au niveau provincial. Certes, les moins touchés appartiennent à la tranche d'âge 15-24 ans (7.5% dans la province et 9% dans la région), donc plus le chef de ménage est jeune moins il risque d'être analphabète, ce constat reste valable dans les deux milieux ainsi que par sexe, dans la province comme dans la région.

## **2. Les Conditions d'habitat des ménages**

### **2.1 Type de logement**

Au niveau provincial, les logements du type marocain (moderne ou traditionnelle) prédominent les autres catégories avec un pourcentage de 79.2% en 2014 contre 67% en 2004, dans une deuxième position viennent les logements du type rural avec un taux de 16.5%(24.4% en 2004). Il est à noter que les ménages abrités dans des habitats sommaires sont en voie de disparition, ils sont passés de 3.8% en 2004 à 0.8% en 2014.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soit 93%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements du type rural soit 60,5% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 36,5%.

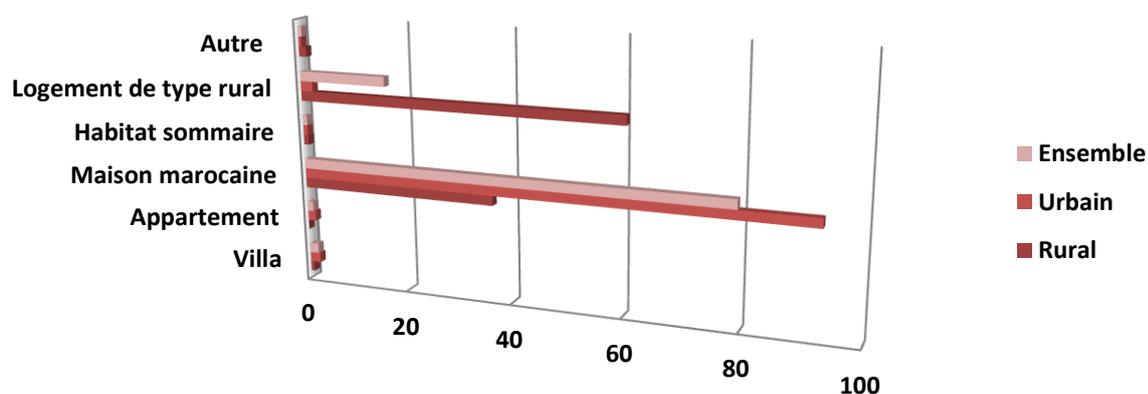
Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements se ressemble entre la région et la province, deux cas font exception : la maison marocaine où la différence avec la province est estimée à 6.1 points, et celui des logements ruraux avec un écart de 5.1 points en faveur de la région.

**Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)**

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2,0	0,7	1,7	2,2	0,5	1,7
Appartement	1,5	0,0	1,1	1,8	0,1	1,2
Maison marocaine	93,0	36,5	79,2	92,4	32,5	73,1
Habitat sommaire	0,8	0,9	0,8	1,2	1,0	1,1
Logement de type rural	2,3	60,5	16,5	1,6	64,0	21,6
Autre	0,5	1,4	0,7	0,9	1,9	1,3

Source : RGPH 2014

**Figure 17: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)**



## 2.2 Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements<sup>8</sup> selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant.

**Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)**

Année	2004			2014		
	Milieu Urbain	Milieu Rural	Milieu Ensemble	Milieu Urbain	Milieu Rural	Milieu Ensemble
Province	1,4	1,2	1,4	1,2	1,2	1,2

Source : RGPH 2004 et 2014

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province de Guelmim a atteint, en 2014 1,2 personnes par pièce, soit une baisse de 0.2 personnes par pièce comparé à 2004.

<sup>8</sup> Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

### 2.3 Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (15,9%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ un tiers des ménages habite des logements âgés de moins de 20 ans (38,1%), et 14,8% habitent des logements de 50 ans et plus.

**Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2004 et 2014(%)**

Age du logement	Province	
	2004	2014
Moins de 10 ans	20,2	15,9
De 10à moins 20 ans	31,4	22,2
De 20ans à moins 50ans	42,3	47,0
50ans et plus	6,1	14,8

Source : RGPH 2004 et 2014

**Tableau 28: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)**

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	17,3	11,6	15,9	18,1	10,9	15,8
De 10à moins 20 ans	24,5	15,2	22,2	25,1	14,4	21,6
De 20ans à moins 50ans	50,4	36,5	47,0	49,6	31,5	43,8
50ans et plus	7,8	36,7	14,8	7,2	43,2	18,8

Source : RGPH 2014

On constate que la proportion des ménages qui occupent les vieux bâtiments (plus de 20 ans) devient de plus en plus grande, elle est passée de 48,4% en 2004 au niveau provincial à 61,8%.

Par milieu de résidence, il s'avère que 17,3% des ménages urbains habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire (2004/2014), ceux habitant des logements de moins de 20 ans représentent 41,8% et environ 58,2% habitent des logements de plus de 20 ans.

### 2.4 Statut d'occupation du logement

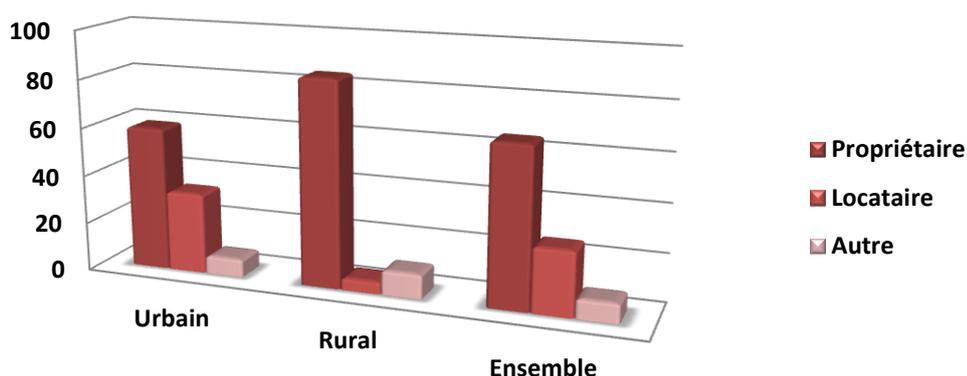
La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 65,5% des ménages au niveau provincial (67,5% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

**Tableau 29: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)**

		2004			2014		
Statut d'occupation		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Propriétaire <sup>9</sup>	57,5	81,1	64,3	59,4	85,0	65,6
	Locataire	31	3,2	23,1	33,2	4,9	26,4
	Autre	11,5	15,7	12,6	7,4	10,1	8,0

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)**



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (85%) qu'en milieu urbain (59,4%), où 33% des ménages sont des locataires de leurs habitats.

La part des ménages propriétaires de leur logement, dans les deux milieux, a connu une légère progression par rapport à 2004.

## 2.5 Equipements de base des logements

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des bains soit modernes ou locaux, etc.

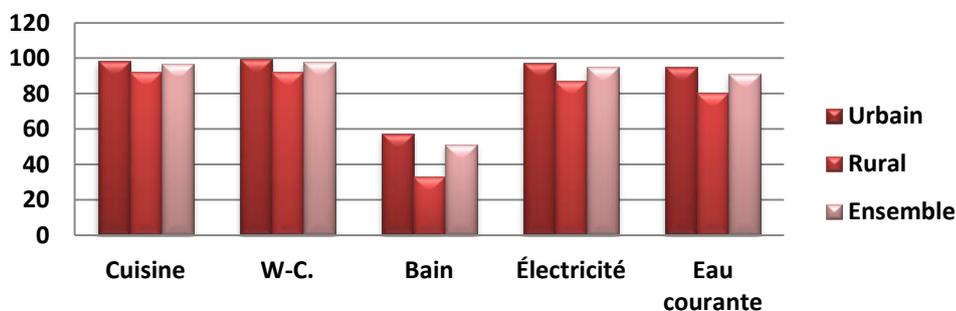
<sup>9</sup> Y compris les copropriétaires et accédants à la propriété en 2004

**Tableau 30: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)**

Eléments de confort par niveau géographique		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Cuisine	95.9	85	92.8	98,5	92,3	97
	W-C.	97.2	75.4	91	99,6	92,3	97,8
	Bain <sup>10</sup>	40.7	31.5	38.1	57,1	33,4	51,4
	Électricité	90.2	69	84.1	97,1	87,4	94,8
	Eau courante	81.3	60.5	75.3	94,8	80,3	91,2

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)**



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 94,8% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (84,1% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 97,1% en milieu urbain et à 87,4% en milieu rural (respectivement 90,2% et 69% au niveau régional).

Aussi, 91,2% des ménages de la province, sont raccordés au réseau public d'eau potable (contre 79,3% au niveau régional). Selon le milieu de résidence, ce taux a atteint 94,8% en milieu urbain et 80,3% en milieu rural (respectivement 93% et 50,2% au niveau régional).

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 98,5% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 57,1% des ménages occupent un logement pourvu de salle de bain, et 97,2% des ménages habitent un logement doté de toilette.

Dans l'ensemble, tous les indicateurs concernant la disponibilité des équipements de base dans le logement ont été en nette augmentation durant la période intercensitaire. Les améliorations les plus accentuées sont enregistrées en milieu rural, notamment celles

<sup>10</sup> Y compris bain moderne, local et douche

concernant la disponibilité dans les logements de l'électricité et de l'eau courante avec des proportions qui sont passés à 87,4% et à 80,3% en 2014, alors qu'ils se situaient, respectivement, à 69% et à 60,5% seulement en 2004.

## 2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées

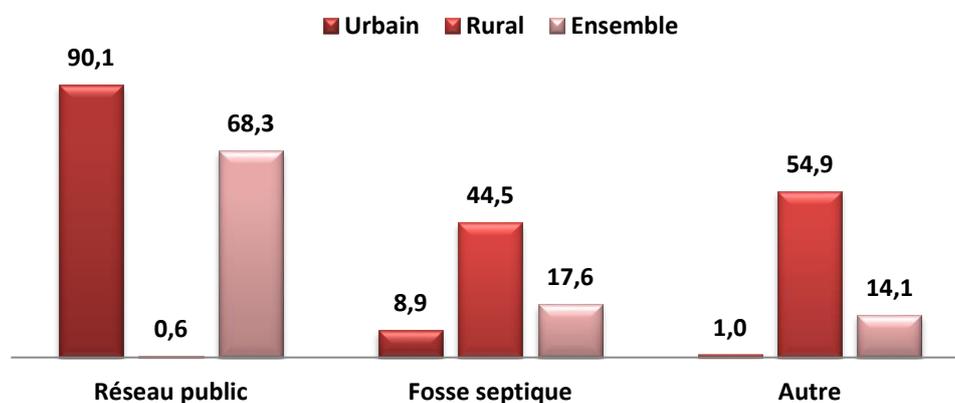
En 2014, 90,1 % des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 8,9 % d'entre eux utilisent la fosse septique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14.6%.

**Tableau 31: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**

Mode d'évacuation des eaux usées	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	90,1	0,6	68,3	81,0	0,6	55,2
Fosse septique	8,9	44,5	17,6	14,6	48,8	25,6
Autre	1,0	54,9	14,1	4,4	50,6	19,2

Source : RGPH 2014

**Figure 20: Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**



On notera également qu'en milieu rural de la province de Guelmim, les autres modes d'évacuations à savoir la pleine aire constituent un mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 54,9%. Suivi par la fosse septique, utilisée par 44,5% des ménages. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes (0,6%).

## 2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers

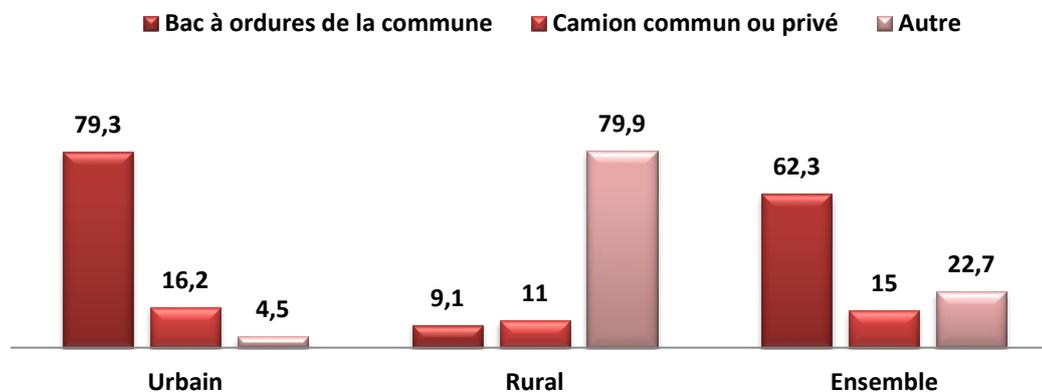
En 2014, 62.3% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, 15% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3% et 23.5%.

**Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)**

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	79,3	9,1	62,3	54,7	3,2	38,3
Camion commun ou privé	16,2	11	15	31,9	5,8	23,5
Autre	4,5	79,9	22,7	13,4	90,9	38,2

Source : RGPH 2014

**Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)**



Selon la résidence, on compte 79,3% des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 16,2% s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 4,5% utilisent d'autres modes.

En milieu rural, en revanche, la majorité des ménages utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (79,9%).

## 2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Il ressort du tableau ci-dessous que le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages dans la province de Guelmim est le gaz avec une proportion avoisinant 96.2% (95% au niveau

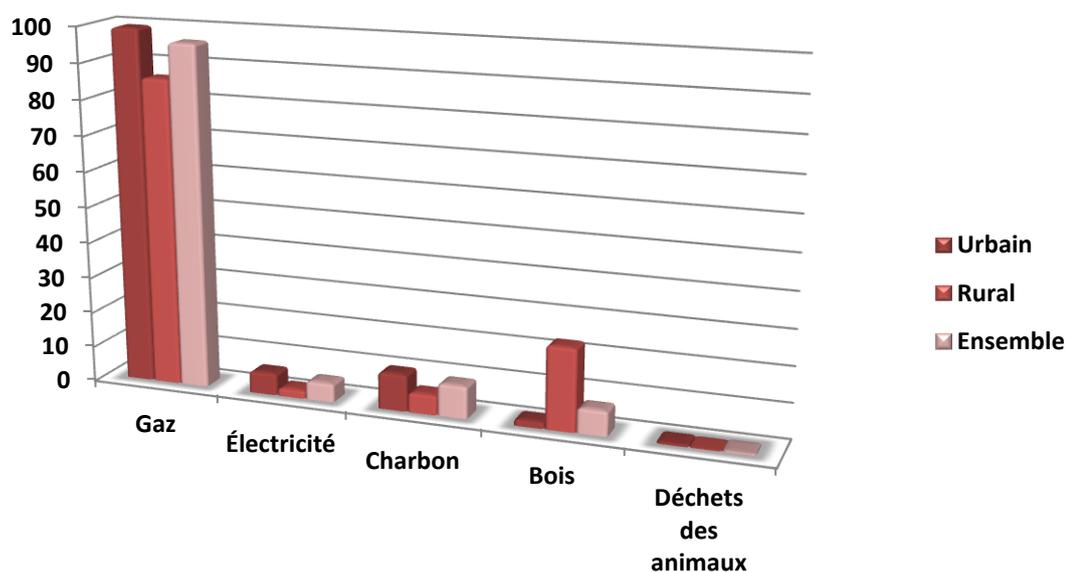
régional). Ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain soit 99.5% (99.4% au niveau régional) qu'en milieu rural (86.2%) (85.8% Au niveau régional) où 23.3% (22.8% au niveau régional) des ménages se servent du bois.

**Tableau 33: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)**

Mode de cuisson fréquemment utilisé	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,5	86,2	96,2	99,4	85,8	95
Électricité	6,2	2,3	5,3	8,5	2,1	6,5
Charbon	10,4	5,6	9,2	8,9	4,4	7,5
Bois	1,8	23,3	7,1	1,4	22,8	8,3
Déchets des animaux	0,7	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6

Source : RGPH 2014

**Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)**



## 2.9 Equipements ménagers

Il s'agit particulièrement de certains équipements ménagers tels que la télévision par antenne terrestre, la télévision par antenne parabolique, le téléphone fixe, le téléphone portable ainsi que d'autres technologies de communication et d'information à savoir les ordinateurs et l'internet.

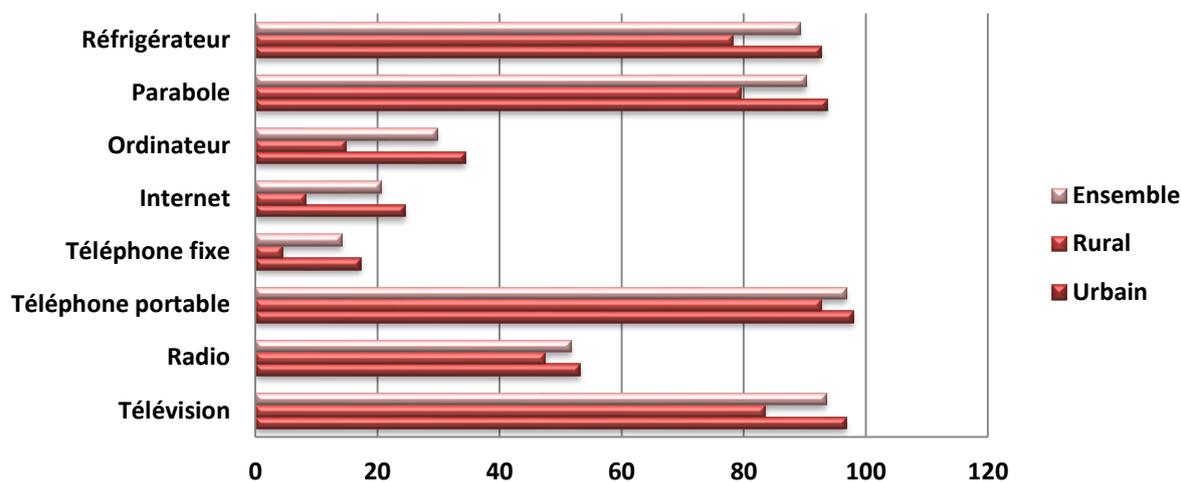
Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 96,7% des ménages possèdent un téléphone portable, 93,4% possèdent au moins une télévision, 29,7% ont un ordinateur et 20,5% des ménages disposent d'un accès internet. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 95.5%, 91.7%, 24.6% et 17.3%.

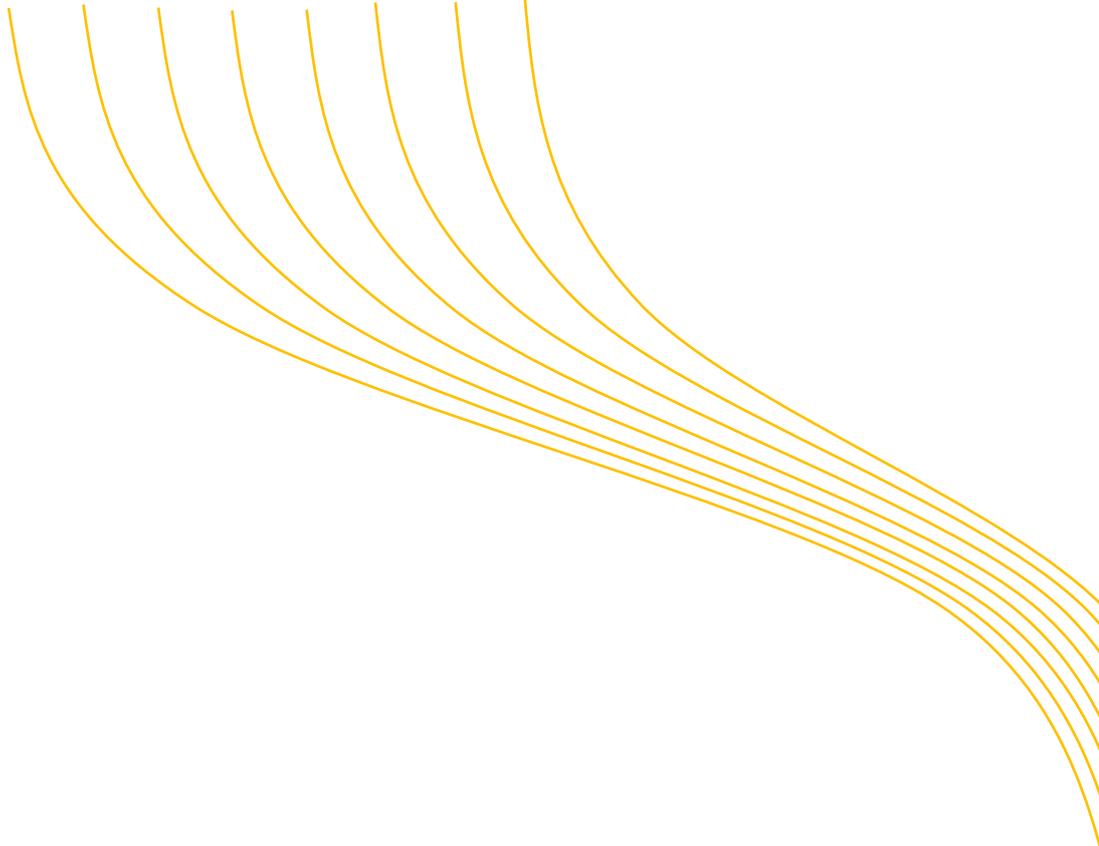
**Tableau 34: Ménages dotés de certains équipements ménagers par milieu de résidence en 2014(%)**

Autres équipements ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96,7	83,3	93,4	96.1	82.6	91.7
Radio	53,1	47,4	51,7	49.1	62.9	53.6
Téléphone portable	97,9	92,7	96,7	97.3	91.7	95.5
Téléphone fixe	17,2	4,3	14,1	13.8	2.1	10.1
Internet	24,5	8,1	20,5	22.8	5.6	17.3
Ordinateur	34,4	14,8	29,7	31.9	9.0	24.6
Parabole	93,6	79,5	90,2	92.8	78.6	88.2
Réfrigérateur	92,7	78,1	89,2	91.5	75.8	86.5

Source : RGPH 2014

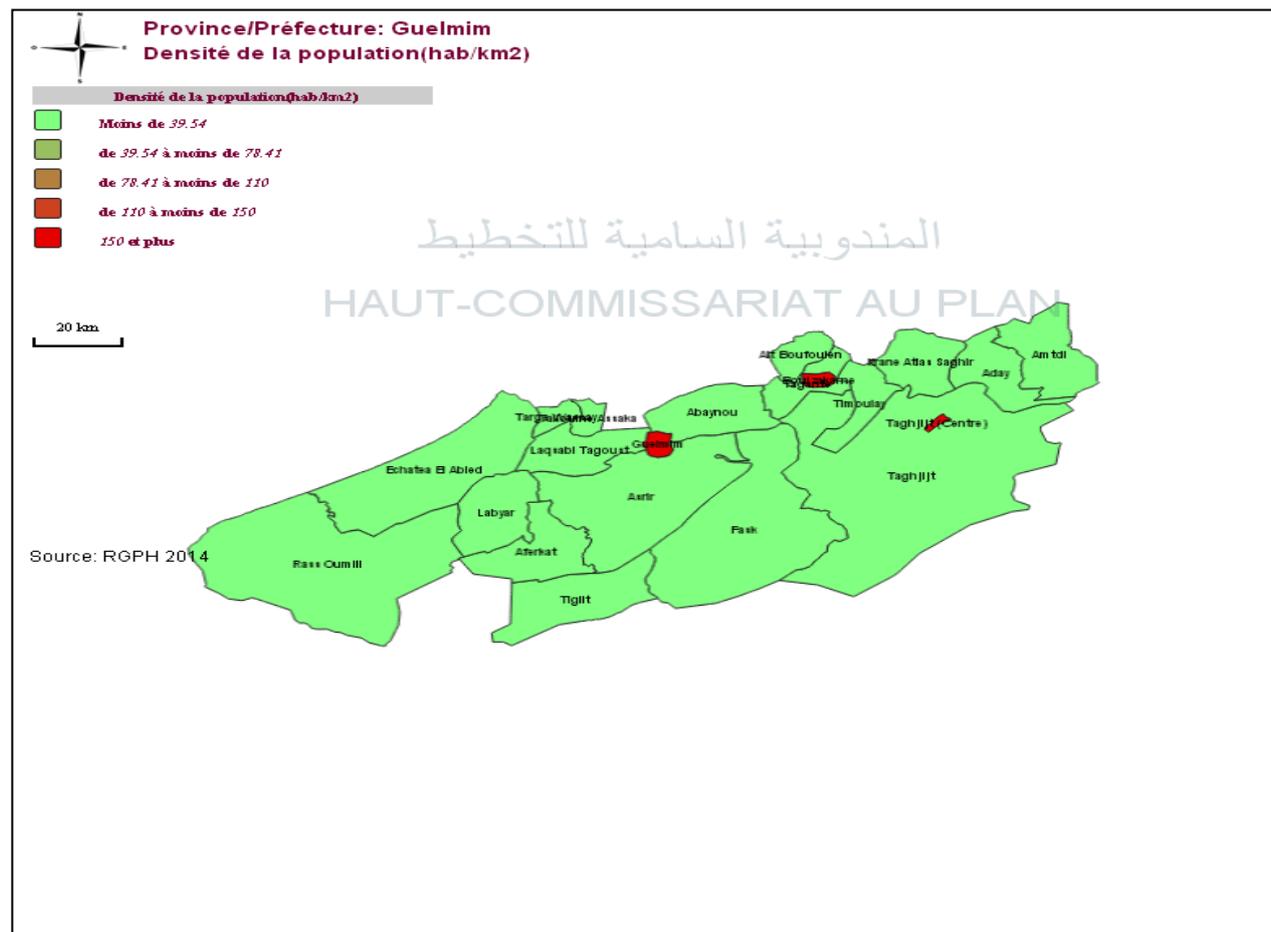
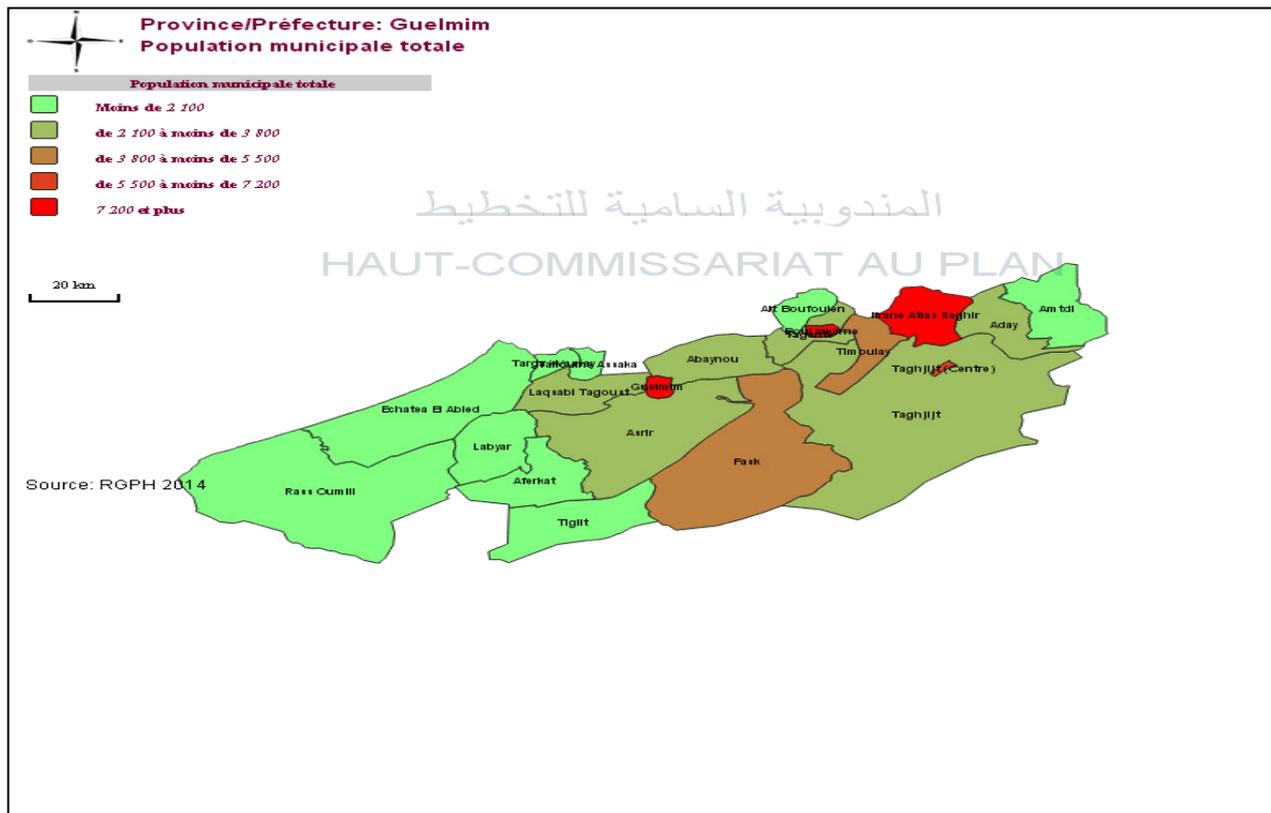
**Figure 23: Ménages de la province dotés de certains équipements ménagers par milieu de résidence en 2014 (en %)**

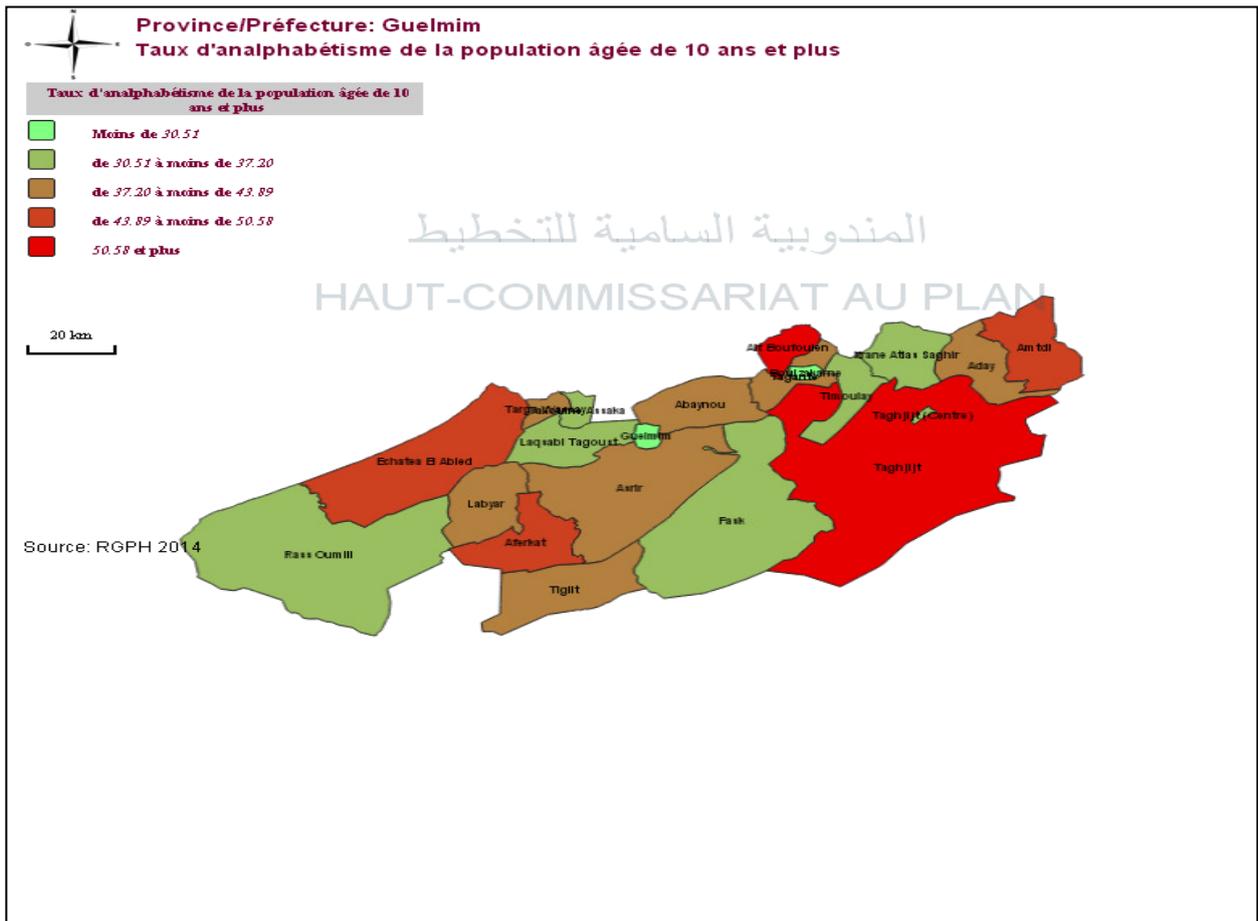
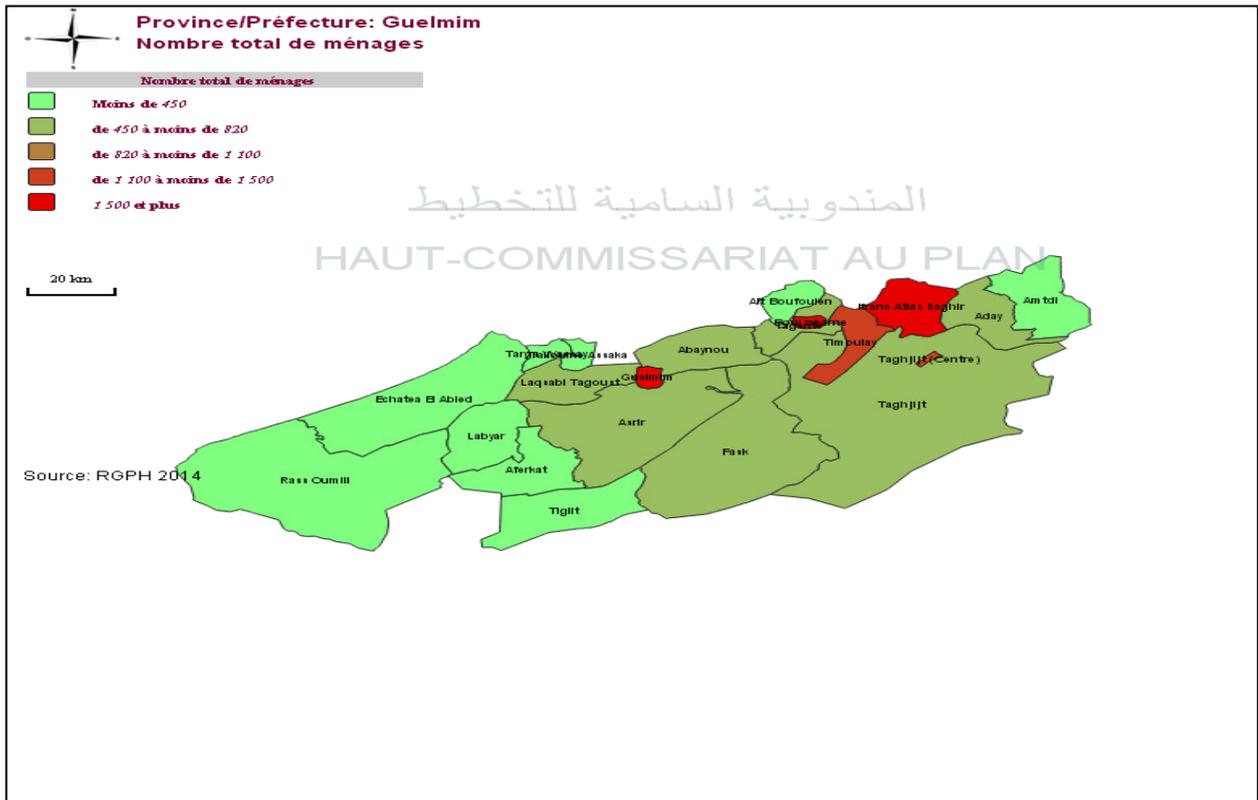


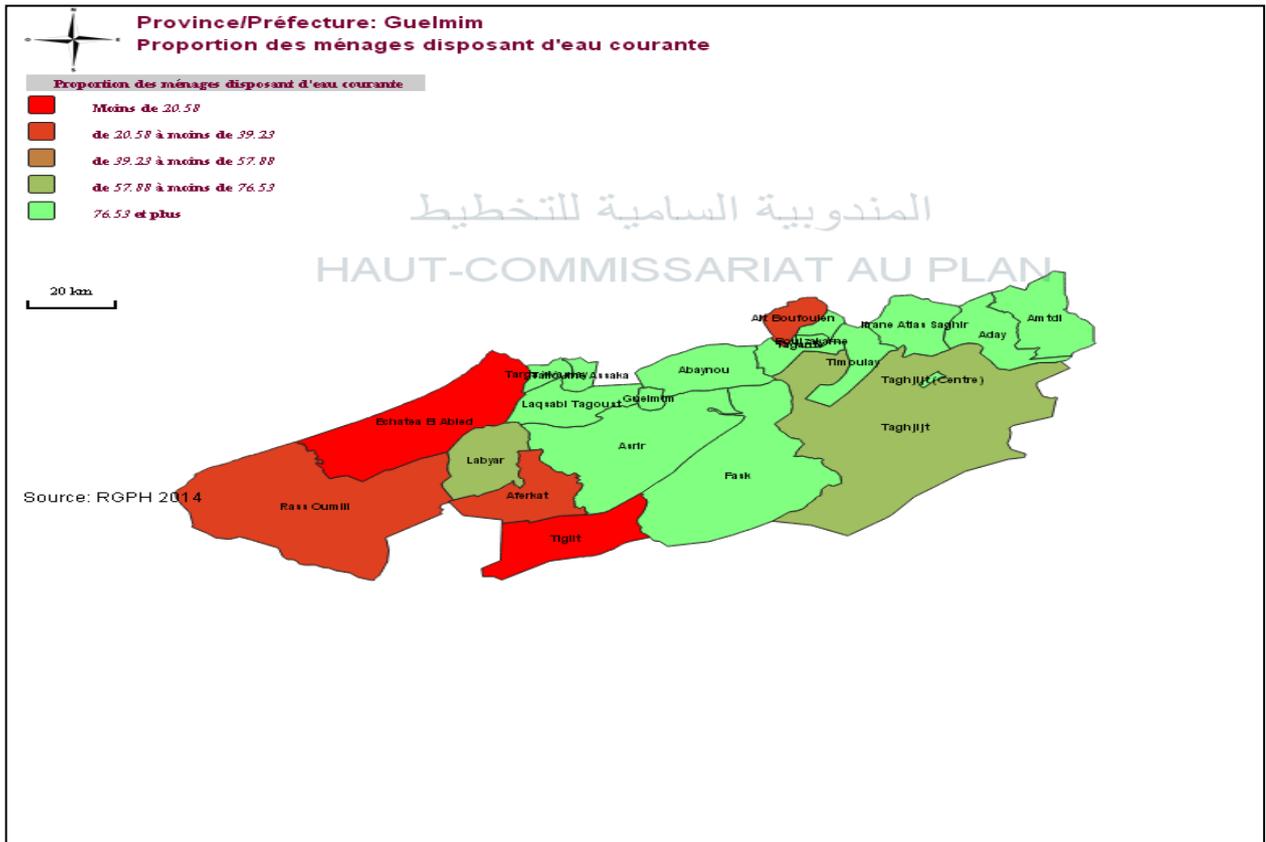
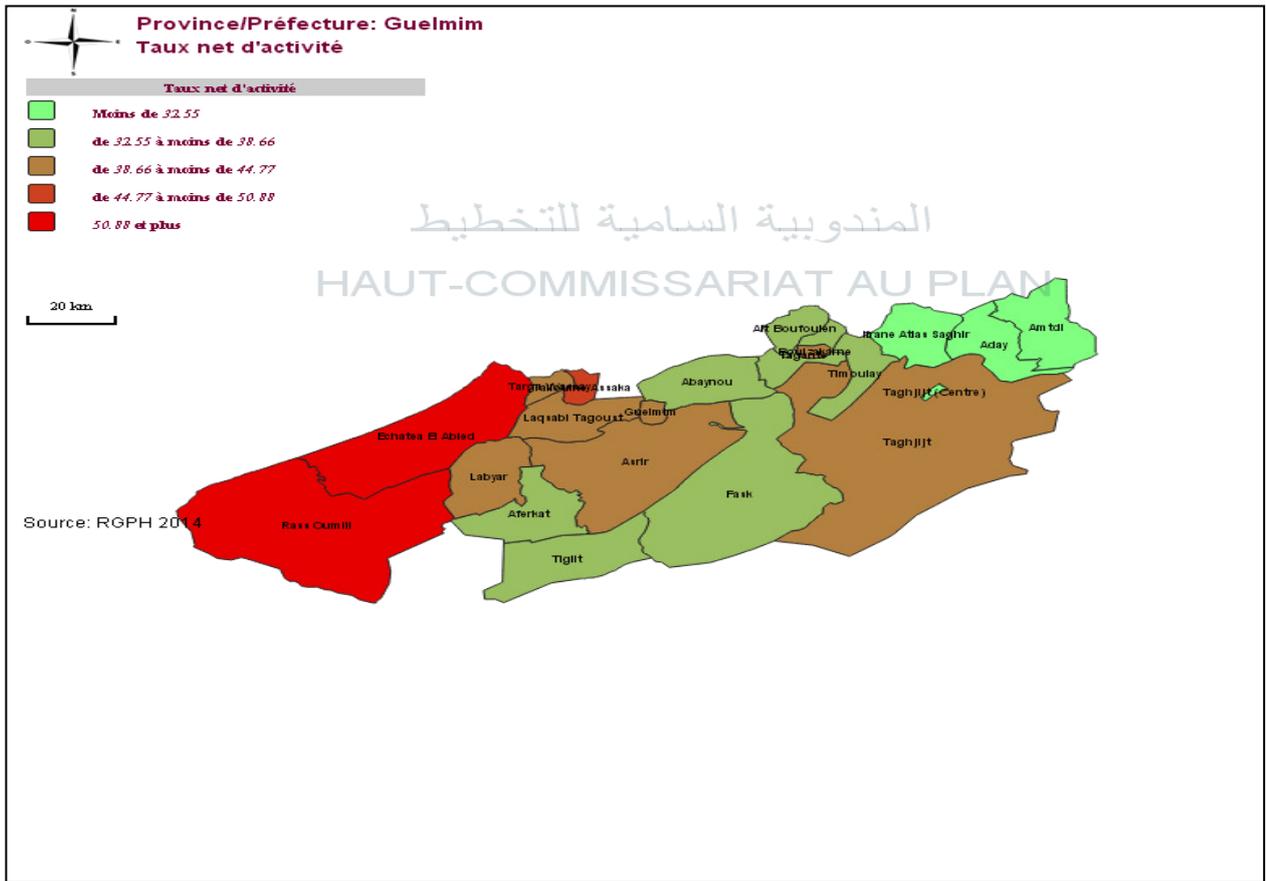


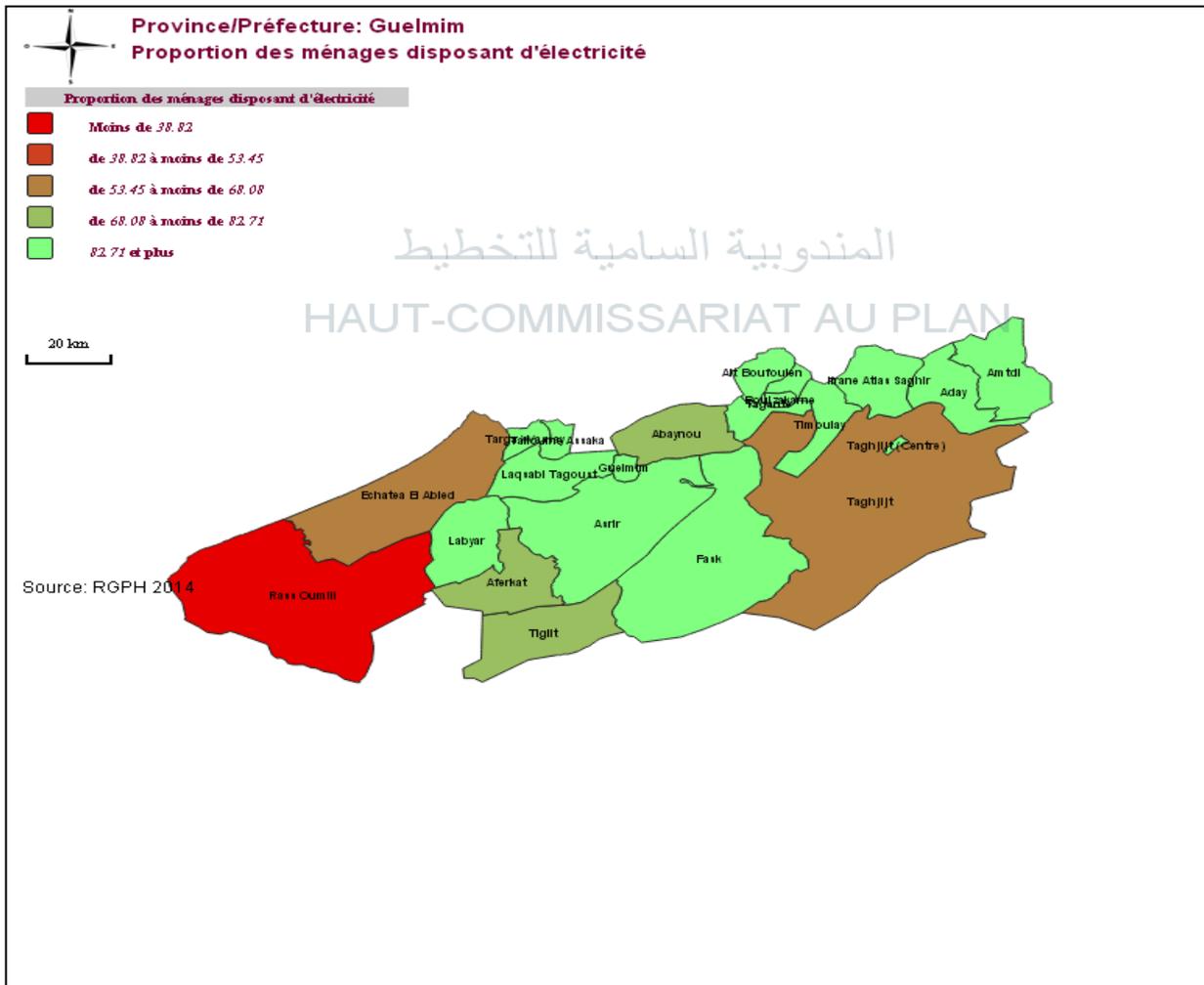
## **Annexe**

## Cartes thématiques











## **Tableaux**

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population selon les communes et les tranches d'âges															
				0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus
Guelmim				10,1	8,8	9,0	9,3	9,7	8,6	8,0	6,8	6,3	5,3	4,8	3,8	3,1	1,8	1,6	3,0
	Bouizakarne			10,5	9,5	10,3	9,7	9,1	8,0	8,5	7,0	6,2	6,0	5,5	3,2	2,2	1,3	1,0	1,9
	Guelmim			10,3	8,9	8,9	9,4	10,1	9,0	8,2	7,0	6,4	5,3	4,8	3,8	2,8	1,5	1,3	2,2
		Bouizakarne		9,8	8,8	9,1	9,3	8,7	7,1	6,9	6,0	5,9	5,4	4,8	4,1	3,9	2,7	2,4	5,0
			Aday	9,6	8,2	9,5	9,2	9,0	7,3	6,3	4,6	5,2	6,2	5,0	4,1	4,7	3,1	2,7	5,7
			Ait Boufoulen	10,2	9,7	6,5	7,4	9,5	6,4	8,3	5,7	6,3	6,4	5,5	3,4	3,6	2,5	2,6	5,9
			Amtdi	10,6	10,5	9,5	10,0	7,6	5,6	7,0	5,2	3,8	4,5	5,4	4,6	5,0	2,4	2,1	6,3
			Ifrane Atlas Saghir	9,6	8,4	8,8	8,9	8,5	7,0	6,6	6,4	6,3	5,2	5,0	4,4	4,1	3,1	2,6	5,0
			Tagante	9,7	9,0	8,9	9,1	8,9	7,6	8,2	6,2	6,8	5,7	4,7	3,7	3,6	2,1	1,8	4,1
			Taghjijt	9,7	9,2	9,3	10,0	9,2	7,7	6,5	5,6	5,4	5,3	4,6	3,8	3,8	2,6	2,4	4,9
			Dont Centre: Taghjijt	9,1	8,5	9,2	9,3	8,7	7,6	6,5	6,1	6,1	5,6	5,0	3,8	3,6	2,5	2,5	5,8
			Timoulay	10,1	8,7	9,8	8,9	7,8	6,7	7,2	6,8	6,0	5,3	4,8	4,5	3,4	2,5	2,5	4,8
		Guelmim		9,6	8,1	8,2	8,9	10,1	9,3	7,8	6,6	6,0	4,6	4,2	4,1	3,5	2,3	2,0	4,6
			Aferkat	9,9	8,2	7,7	9,8	10,7	9,5	7,1	6,0	5,8	4,5	3,9	4,3	3,3	2,5	2,3	4,7
			Asrir	10,3	8,0	7,9	8,3	9,4	8,8	8,4	7,2	6,2	4,2	4,2	4,0	4,0	2,5	1,8	5,0
			Fask	8,7	8,2	7,9	8,6	10,7	9,8	7,6	6,2	5,8	4,8	4,6	4,6	3,5	2,1	2,2	4,6
			Tiglit	10,6	8,5	11,9	10,9	9,0	8,8	7,0	6,9	6,8	5,9	2,6	2,5	2,2	1,6	2,0	2,8
		Laqsabi		9,6	7,7	7,7	7,8	9,3	8,7	8,2	7,5	7,1	4,8	5,0	3,9	3,7	2,5	2,2	4,5
			Abaynou	10,7	7,9	8,5	8,1	9,5	8,1	8,5	6,7	7,1	4,7	4,7	3,9	3,8	1,9	2,0	3,8
			Echatea El Abied	7,6	5,3	6,0	6,6	11,1	10,2	9,8	6,3	7,3	4,9	4,7	4,1	4,7	3,0	2,4	6,0
			Labyar	9,7	8,7	6,5	8,3	9,7	9,9	6,3	6,7	5,7	5,1	5,5	3,0	3,0	3,0	3,4	5,5
			Laqsabi Tagoust	9,8	8,8	9,1	8,7	7,4	7,2	7,8	7,8	7,4	5,1	5,2	3,8	2,9	2,3	2,1	4,6
			Rass Oumlil	10,4	7,8	7,9	8,4	9,6	9,3	7,2	8,0	6,7	4,7	4,8	3,8	2,9	2,0	2,2	4,3
			Taliouine Assaka	8,4	7,2	6,2	6,6	9,0	9,5	7,6	9,5	7,8	4,8	4,9	3,8	4,7	3,8	1,7	4,4
			Targa Wassay	8,3	7,5	6,4	6,7	11,4	10,4	9,2	7,1	6,1	4,1	5,6	4,4	3,7	2,9	2,5	3,7

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans		
				Masculin	Féminin	Total
Guelmim				97,5	96,1	96,8
	Bouizakarne			99,1	98,5	98,8
	Guelmim			98,3	98,2	98,3
		Bouizakarne		95,2	91,3	93,3
			Aday	100,0	97,9	98,9
			Ait Boufoulen	93,6	95,1	94,4
			Amtdi	95,6	88,8	92,2
			Ifrane Atlas Saghir	98,4	95,4	96,9
			Tagante	94,1	96,0	94,9
			Taghjijt	89,7	79,7	84,8
			Dont Centre: Taghjijt	98,7	97,2	98,0
			Timoulay	98,3	98,6	98,4
		Guelmim		94,4	88,0	91,4
			Aferkat	95,5	91,2	93,5
			Asrir	92,7	88,0	90,3
			Fask	96,2	88,6	92,8
			Tigit	91,2	83,3	87,4
		Laqsabi		95,4	91,6	93,5
			Abaynou	97,1	89,6	92,9
			Echatea El Abied	89,2	75,7	82,4
			Labyar	96,2	96,2	96,2
			Laqsabi Tagoust	98,5	95,5	97,0
			Rass Oumlil	89,3	86,8	88,1
			Taliouine Assaka	92,1	97,7	95,1
			Targa Wassay	97,4	100,0	98,5

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Taux d'analphabétisme		
				Masculin	Féminin	Total
Guelmim				17,9	39,7	29,3
	Bouizakarne			13,7	33,9	23,8
	Guelmim			15,8	33,8	25,1
		Bouizakarne		22	54,7	39,9
			Aday	24,4	53,3	41,1
			Ait Boufoulen	34,7	73,6	55,1
			Amtdi	40,1	57,5	50,4
			Ifrane Atlas Saghir	15,3	52,8	36,1
			Tagante	21,7	55,1	38,6
			Taghjijt	27,9	55,8	43
			Dont Centre: Taghjijt	20,6	49,5	36,4
			Timoulay	17,1	53,1	36,7
		Guelmim		26,3	49,9	38,5
			Aferkat	34,5	58,5	46,2
			Asrir	25,9	48,8	38,2
			Fask	22,7	46,6	35,1
			Tigit	29,1	55,8	42,6
		Laqsabi		25,7	50,5	38,4
			Abaynou	24,8	56	40,8
			Echatea El Abied	37	53,3	45
			Labyar	26,8	51,2	39,5
			LaqsabiTagoust	21,3	47,6	34,9
			RassOumlil	28,9	46,5	37,2
			TaliouineAssaka	20,2	43	31,9
			Targa Wassay	26	54,4	41,1

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Masculin				Féminin				Total			
				Population Active	Population Inactive	Taux net d'activité	Taux de chômage	Population Active	Population Inactive	Taux net d'activité	Taux de chômage	Population Active	Population Inactive	Taux net d'activité	Taux de chômage
Guelmim				42839	47776	66,8	23	10421	85796	14,6	57,1	53260	133572	39,4	29,7
	<b>Bouizakarne</b>			3357	3715	68,8	14,3	621	6366	12,6	55,8	3978	10081	40,5	20,8
	<b>Guelmim</b>			27510	30160	67,4	22	7635	52683	17,3	56,5	35145	82843	41,4	29,5
		<b>Bouizakarne</b>		7114	9218	62,4	25,8	1119	17800	7,4	50,9	8233	27018	31,9	29
			<b>Aday</b>	527	773	59	38	91	1614	7	80,2	618	2387	28,2	44,2
			<b>Ait Boufoulen</b>	255	235	70,1	23,1	3	552	0,7	33,3	258	787	33,6	23,3
			<b>Amtdi</b>	247	383	61,8	33,6	23	819	3,7	91,3	270	1202	26,4	38,5
			<b>Ifrane Atlas Saghir</b>	2117	3007	58,7	20,9	172	5880	3,7	43,5	2289	8887	28	22,6
			<b>Tagante</b>	745	875	65,1	39,2	136	1501	11,2	84,6	881	2376	37,3	46,2
			<b>Taghjijt</b>	2081	2592	63,2	25,2	525	4773	11,5	38,9	2606	7365	34,8	27,7
			<b>Dont Centre Taghjijt</b>	1305	1821	59,8	34,5	211	3346	7,8	82,5	1516	5167	31	41,2
			<b>Timoulay</b>	1142	1353	66,8	20,8	169	2661	8	41,9	1311	4014	34,4	23,5
		<b>Guelmim</b>		2282	2520	65,5	32,6	395	4702	10	64,9	2677	7222	36,3	37,3
			<b>Aferkat</b>	346	409	63,7	41,3	10	695	1,8	30	356	1104	32,8	41
			<b>Asrir</b>	803	864	66,4	28,1	236	1663	16,3	76,4	1039	2527	39,3	38,9
			<b>Fask</b>	922	999	65,3	29,9	140	1882	8,7	49,3	1062	2881	35,4	32,4
			<b>Tiglit</b>	211	248	66,2	47,6	9	462	2,5	37,5	220	710	34	47,2
		<b>Laqsabi</b>		2576	2163	72,6	29,4	651	4245	17,6	71,8	3227	6408	44,6	37,9
			<b>Abaynou</b>	629	534	72,5	16,8	37	1222	4	13,9	666	1756	37,5	16,6
			<b>Echatea El Abied</b>	362	238	74,2	35,6	122	436	27	91	484	674	51,5	49,6
			<b>Labyar</b>	118	123	68,2	38,1	26	227	13,1	73,1	144	350	38,8	44,4
			<b>LaqsabiTagoust</b>	574	587	68,7	26,3	161	1085	17,7	60,6	735	1672	42,2	33,8
			<b>RassOumlil</b>	367	248	80	40,3	126	431	31	88,9	493	679	57	52,7
			<b>TaliouineAssaka</b>	298	248	70,8	40,9	115	464	25,1	63,5	413	712	47	47,2
			<b>Targa Wassay</b>	228	185	74,8	24,6	64	380	17,7	76,6	292	565	43,8	36

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Taux de prévalence du handicap		
				Masculin	Féminin	Total
Guelmim				5,1	4,8	5
	Bouizakarne			2,7	2,4	2,6
	Guelmim			4,5	4,4	4,4
		Bouizakarne		7,7	6,6	7,1
			Aday	9,2	7,1	8
			Ait Boufoulen	6,3	4,7	5,5
			Amtdi	15,1	8,9	11,5
			Ifrane Atlas Saghir	7,6	6,8	7,1
			Tagante	6,4	5,3	5,9
			Taghjijt	7	6,4	6,7
			Dont Centre: Taghjijt	7,2	7,1	7,2
			Timoulay	7,7	6,7	7,2
		Guelmim		6,6	6	6,3
			Aferkat	4,9	4,1	4,5
			Asrir	5,6	4,8	5,2
			Fask	9,3	8,9	9,1
			Tiglit	2	1,1	1,5
		Laqsabi		6,6	4,8	5,7
			Abaynou	5,2	3,6	4,4
			Echatea El Abied	8	4,7	6,4
			Labyar	6,2	4,3	5,3
			LaqsabiTagoust	8	6,7	7,3
			RassOumlil	6	4,7	5,4
			TaliouineAssaka	7,3	5,7	6,5
			Targa Wassay	4,1	2,9	3,5

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active masculine occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
<i>Guelmim</i>				2,9	33,4	23,6	35,7	2,0	0,6	1,7	0,2
	<i>Bouizakarne</i>			1,4	27,1	45,1	24,3	0,6	0,4	1,0	0,2
	<i>Guelmim</i>			3,5	31,6	24,9	35,9	1,3	0,7	1,9	0,2
		<i>Bouizakarne</i>		2,1	41,2	15,2	36,3	3,5	0,3	1,2	0,2
			<i>Aday</i>	2,3	34,9	17,8	40,1	4,1	0,0	0,9	0,0
			<i>Ait Boufoulén</i>	0,9	36,6	11,1	50,6	0,4	0,0	0,4	0,0
			<i>Amtdi</i>	0,5	47,1	15,8	36,2	0,0	0,0	0,0	0,5
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	1,7	43,0	17,7	34,6	1,1	0,1	1,6	0,3
			<i>Tagante</i>	7,0	27,7	15,8	45,7	2,0	0,2	0,9	0,7
			<i>Taghjijt</i>	0,9	47,1	14,7	27,1	8,6	0,5	1,1	0,1
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	1,0	42,8	22,7	30,5	0,3	0,9	1,5	0,2
			<i>Timoulay</i>	3,1	36,4	10,8	46,0	1,5	0,4	1,8	0,0
		<i>Guelmim</i>		2,4	39,0	11,8	38,2	6,7	0,0	1,6	0,4
			<i>Aferkat</i>	1,5	41,3	12,9	44,3	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Asrir</i>	4,0	33,8	15,0	30,8	12,2	0,0	3,3	0,8
			<i>Fask</i>	1,6	39,3	8,4	45,4	4,1	0,0	0,9	0,1
			<i>Tigit</i>	0,0	59,5	12,6	19,8	8,1	0,0	0,0	0,0
		<i>Laqsabi</i>		1,0	35,2	12,1	46,1	3,3	0,3	1,5	0,4
			<i>Abaynou</i>	0,7	34,3	8,1	56,4	0,3	0,2	0,0	0,0
			<i>Echatea El Abied</i>	0,9	52,1	15,8	26,9	2,1	1,3	0,0	0,9
			<i>Labyar</i>	0,0	34,1	17,1	35,4	13,4	0,0	0,0	0,0
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	1,5	17,9	16,6	57,1	4,3	0,0	2,6	0,0
			<i>Rass Oumlil</i>	1,2	53,2	9,2	26,0	2,4	0,8	5,6	1,6
			<i>Taliouine Assaka</i>	0,6	23,3	12,5	58,0	5,1	0,0	0,6	0,0
			<i>Targa Wassay</i>	1,7	48,6	10,3	30,3	6,9	0,0	1,7	0,6

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active féminine occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
<i>Guelmim</i>				2,5	17,5	27,8	43,1	6,6	0,4	1,5	0,5
	<i>Bouizakarne</i>			1,0	19,5	36,1	40,1	1,0	0,0	2,3	0,0
	<i>Guelmim</i>			2,6	16,6	29,7	47,4	1,4	0,6	1,0	0,7
		<i>Bouizakarne</i>		1,8	22,1	14,4	17,9	42,2	0,2	1,4	0,0
			<i>Aday</i>	3,8	23,1	34,6	34,6	0,0	0,0	3,8	0,0
			<i>Ait Boufoulen</i>	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Amtdi</i>	0,0	33,3	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	1,0	15,7	49,0	26,5	5,9	0,0	2,0	0,0
			<i>Tagante</i>	8,0	8,0	12,0	52,0	20,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Taghjijt</i>	0,8	20,2	5,8	6,9	64,8	0,3	1,1	0,0
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	3,6	21,4	37,5	33,9	0,0	1,8	1,8	0,0
			<i>Timoulay</i>	3,8	36,8	6,6	34,0	17,0	0,0	1,9	0,0
		<i>Guelmim</i>		4,6	20,3	29,4	28,8	10,5	0,0	6,5	0,0
			<i>Aferkat</i>	0,0	14,3	71,4	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Asrir</i>	4,5	11,9	32,8	38,8	6,0	0,0	6,0	0,0
			<i>Fask</i>	5,6	30,6	22,2	22,2	12,5	0,0	6,9	0,0
			<i>Tiglit</i>	0,0	0,0	28,6	14,3	42,9	0,0	14,3	0,0
		<i>Laqsabi</i>		3,0	13,5	18,5	54,5	3,0	0,0	7,5	0,0
			<i>Abaynou</i>	0,0	15,6	21,9	62,5	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Echatea El Abied</i>	0,0	45,5	9,1	45,5	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Labyar</i>	11,1	0,0	33,3	33,3	0,0	0,0	22,2	0,0
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	4,1	9,5	24,3	54,1	4,1	0,0	4,1	0,0
			<i>Rass Oumlil</i>	10,5	21,1	10,5	36,8	5,3	0,0	15,8	0,0
			<i>Taliouine Assaka</i>	0,0	9,8	12,2	70,7	0,0	0,0	7,3	0,0
			<i>Targa Wassay</i>	0,0	14,3	7,1	35,7	14,3	0,0	28,6	0,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
<i>Guelmim</i>				2,8	31,4	24,2	36,6	2,6	0,5	1,7	0,3
	<i>Bouizakarne</i>			1,3	26,4	44,3	25,8	0,6	0,3	1,1	0,2
	<i>Guelmim</i>			3,4	29,5	25,6	37,5	1,3	0,7	1,8	0,3
		<i>Bouizakarne</i>		2,0	39,3	15,1	34,6	7,2	0,3	1,3	0,2
			<i>Aday</i>	2,4	34,2	18,7	39,8	3,9	0,0	1,1	0,0
			<i>Ait Boufoulen</i>	0,8	36,7	11,0	50,2	0,8	0,0	0,4	0,0
			<i>Amtdi</i>	0,4	46,9	15,6	36,6	0,0	0,0	0,0	0,4
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	1,6	41,6	19,3	34,1	1,3	0,1	1,6	0,3
			<i>Tagante</i>	7,1	26,7	15,6	46,0	2,9	0,2	0,8	0,6
			<i>Taghjijt</i>	0,9	42,4	13,1	23,5	18,4	0,5	1,1	0,1
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	1,2	41,7	23,5	30,7	0,3	1,0	1,6	0,2
			<i>Timoulay</i>	3,1	36,4	10,4	44,9	3,0	0,4	1,8	0,0
		<i>Guelmim</i>		2,5	37,4	13,3	37,4	7,0	0,0	2,0	0,3
			<i>Aferkat</i>	1,5	40,6	14,4	43,5	0,0	0,0	0,0	0,0
			<i>Asrir</i>	4,0	31,6	16,8	31,6	11,5	0,0	3,6	0,7
			<i>Fask</i>	2,0	38,5	9,8	43,2	4,9	0,0	1,5	0,1
			<i>Tigit</i>	0,0	55,9	13,6	19,5	10,2	0,0	0,8	0,0
		<i>Laqsabi</i>		1,2	33,2	12,7	46,9	3,3	0,3	2,1	0,3
			<i>Abaynou</i>	0,7	33,3	8,9	56,7	0,3	0,2	0,0	0,0
			<i>Echatea El Abied</i>	0,8	51,8	15,5	27,8	2,0	1,2	0,0	0,8
			<i>Labyar</i>	1,1	30,8	18,7	35,2	12,1	0,0	2,2	0,0
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	1,9	16,7	17,7	56,7	4,3	0,0	2,8	0,0
			<i>Rass Oumlil</i>	1,9	50,9	9,3	26,8	2,6	0,7	6,3	1,5
			<i>Taliouine Assaka</i>	0,5	20,7	12,4	60,4	4,1	0,0	1,8	0,0
			<i>Targa Wassay</i>	1,6	46,0	10,1	30,7	7,4	0,0	3,7	0,5

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Type de logement					
				Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre
Guelmim				1,7	1,1	79,2	0,8	16,5	0,7
	Bouizakarne			1,0	2,6	93,2	1,5	1,2	0,6
	Guelmim			2,2	1,4	95,0	0,7	0,2	0,5
		Bouizakarne		0,7	0,0	44,4	0,4	53,7	0,8
			Aday	0,4	0,0	37,2	1,0	60,4	0,9
			Ait Boufoulen	0,9	0,0	5,2	0,9	86,7	6,2
			Amtdi	0,0	0,0	11,7	0,0	88,3	0,0
			Ifrane Atlas Saghir	1,1	0,0	54,4	0,0	43,6	0,8
			Tagante	0,3	0,2	19,8	0,5	78,4	0,9
			Taghijit	0,6	0,0	45,8	0,5	52,5	0,6
			Dont Centre: Taghijit	0,7	0,0	56,4	0,2	42,5	0,1
			Timoulay	0,7	0,0	56,4	0,5	42,0	0,5
		Guelmim		0,7	0,1	34,0	0,5	63,6	1,1
			Aferkat	0,0	0,0	49,3	0,4	50,4	0,0
			Asrir	0,4	0,0	40,7	0,4	56,5	1,9
			Fask	1,3	0,0	26,8	0,6	70,6	0,8
			Tiglit	0,7	0,7	9,7	0,7	87,6	0,7
		Laqsabi		0,8	0,0	24,6	2,6	69,2	2,7
			Abaynou	0,7	0,2	24,5	0,7	71,8	2,0
			Echatea El Abied	0,5	0,0	1,9	5,8	91,3	0,5
			Labyar	0,0	0,0	16,7	0,0	83,3	0,0
			LaqsabiTagoust	0,4	0,0	35,9	0,8	61,4	1,6
			RassOumlil	0,4	0,0	12,3	10,8	69,0	7,6
			TaliouineAssaka	3,1	0,0	46,9	1,6	43,4	5,1
			TargaWassay	0,6	0,0	8,7	0,0	89,4	1,2

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Équipements de base du logement				
				Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante
<i>Guelmim</i>				97,0	97,8	51,4	94,8	91,2
	<i>Bouizakarne</i>			98,6	99,4	50,1	97,3	93,0
	<i>Guelmim</i>			98,5	99,6	59,2	97,2	95,2
		<i>Bouizakarne</i>		92,0	94,7	32,0	92,6	89,0
			<i>Aday</i>	89,1	95,5	31,4	94,8	93,1
			<i>Ait Boufoulen</i>	87,2	70,6	7,1	87,2	23,2
			<i>Amtdi</i>	76,9	94,2	28,3	90,5	94,8
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	92,1	95,5	37,8	96,3	95,0
			<i>Tagante</i>	89,8	92,9	16,8	90,5	90,1
			<i>Taghjijt</i>	97,5	96,3	33,3	88,4	85,7
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	98,3	98,9	36,7	95,8	91,4
			<i>Timoulay</i>	90,3	95,4	32,6	94,0	89,7
		<i>Guelmim</i>		98,1	95,2	43,7	88,0	71,5
			<i>Aferkat</i>	100,0	92,5	11,2	77,6	34,3
			<i>Asrir</i>	97,1	95,0	56,5	87,3	78,0
			<i>Fask</i>	98,3	98,0	49,6	95,8	92,5
			<i>Tigit</i>	98,6	86,9	14,5	72,4	6,9
		<i>Laqsabi</i>		92,6	85,9	31,6	74,3	64,6
			<i>Abaynou</i>	92,8	93,9	43,1	74,8	77,5
			<i>Echatea El Abied</i>	94,7	63,3	8,2	64,7	1,9
			<i>Labyar</i>	100,0	97,9	7,3	92,7	69,8
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	95,9	94,5	42,5	84,9	79,8
			<i>Rass Oumlil</i>	76,5	48,7	9,0	24,2	21,3
			<i>Taliouine Assaka</i>	94,1	98,0	29,7	95,3	91,8
			<i>Targa Wassay</i>	100,0	98,1	44,7	93,8	82,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Mode d'évacuation des eaux usées		
				Réseau public	Fosse septique	Autre
<i>Guelmim</i>				68,3	17,6	14,1
	<i>Bouizakarne</i>			80,4	19,4	0,3
	<i>Guelmim</i>			96,4	3,1	0,5
		<i>Bouizakarne</i>		0,6	75,3	24,1
			<i>Aday</i>	0,6	75,5	23,9
			<i>Ait Boufoulen</i>	0,0	55,0	45,0
			<i>Amtdi</i>	0,0	97,5	2,5
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	0,6	68,8	30,6
			<i>Tagante</i>	1,2	89,3	9,5
			<i>Taghjijt</i>	0,9	66,5	32,7
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	0,3	88,3	11,4
			<i>Timoulay</i>	0,2	94,0	5,9
		<i>Guelmim</i>		0,4	3,4	96,2
			<i>Aferkat</i>	0,0	0,0	100,0
			<i>Asrir</i>	0,4	2,2	97,4
			<i>Fask</i>	0,6	6,0	93,4
			<i>Tigit</i>	0,7	2,1	97,2
		<i>Laqsabi</i>		0,3	2,0	97,7
			<i>Abaynou</i>	0,2	0,2	99,6
			<i>Echatea El Abied</i>	1,9	1,0	97,1
			<i>Labyar</i>	0,0	0,0	100,0
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	0,0	4,9	95,1
			<i>Rass Oumlil</i>	0,0	1,4	98,6
			<i>Taliouine Assaka</i>	0,4	0,0	99,6
			<i>Targa Wassay</i>	0,6	5,0	94,4

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Ancienneté du logement			
				Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
<i>Guelmim</i>				15,9	22,2	47,0	14,8
	<i>Bouizakarne</i>			19,4	28,1	42,2	10,2
	<i>Guelmim</i>			17,5	24,6	52,2	5,8
		<i>Bouizakarne</i>		9,8	15,8	37,7	36,7
			<i>Aday</i>	7,9	13,3	36,5	42,3
			<i>Ait Boufoulen</i>	4,3	7,6	19,0	69,2
			<i>Amtdi</i>	8,6	14,2	24,6	52,6
			<i>Ifrane Atlas Saghir</i>	7,3	16,8	39,4	36,6
			<i>Tagante</i>	18,3	25,2	28,1	28,4
			<i>Taghjijt</i>	10,0	14,6	41,5	33,9
			<i>Dont Centre: Taghjijt</i>	10,1	14,3	37,7	37,8
			<i>Timoulay</i>	12,1	13,8	41,1	33,0
		<i>Guelmim</i>		12,3	14,9	41,3	31,4
			<i>Aferkat</i>	6,7	6,7	59,7	26,9
			<i>Asrir</i>	16,1	11,5	33,3	39,1
			<i>Fask</i>	10,3	20,1	37,9	31,7
			<i>Tiglit</i>	15,3	20,1	62,5	2,1
		<i>Laqsabi</i>		16,4	12,8	28,8	41,9
			<i>Abaynou</i>	18,8	12,0	31,1	38,1
			<i>Echatea El Abied</i>	9,7	10,6	28,5	51,2
			<i>Labyar</i>	9,4	10,4	62,5	17,7
			<i>Laqsabi Tagoust</i>	13,9	9,0	28,2	48,8
			<i>Rass Oumlil</i>	30,7	26,4	35,0	7,9
			<i>Taliouine Assaka</i>	18,8	15,2	19,9	46,1
			<i>Targa Wassay</i>	1,2	5,0	6,8	87,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Equipements ménagers							
				Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole	Réfrigérateur
Guelmim				93,4	51,7	96,7	14,1	20,5	29,7	90,2	89,2
Bouizakarne				96,6	32,4	97,7	11,4	26,5	36,0	92,4	92,0
Guelmim				97,0	56,2	98,1	18,7	25,0	35,1	94,0	93,0
Bouizakarne				87,7	43,7	92,9	4,2	9,5	17,3	84,9	83,0
Aday				88,1	24,1	85,3	5,4	8,0	10,6	84,5	81,2
Ait Boufoulen				79,1	66,4	87,7	0,0	1,9	1,4	75,4	66,4
Amdti				82,2	27,4	90,2	6,2	0,9	2,8	80,0	77,8
Ifrane Atlas Saghir				93,3	45,5	94,3	2,6	11,7	23,8	91,4	86,8
Tagante				85,4	58,0	88,1	5,3	8,3	14,6	81,8	76,4
Taghjijt				81,4	47,1	95,2	3,4	9,5	15,9	78,0	81,7
Dont Centre: Taghjijt				92,1	43,0	95,8	4,3	12,2	20,1	89,7	89,5
Timoulay				92,2	37,0	94,9	8,0	10,1	18,6	89,0	87,0
Guelmim				84,1	50,2	94,2	5,3	8,7	16,1	79,7	81,7
Aferkat				79,6	64,9	95,8	0,4	1,5	3,8	75,1	77,0
Asrir				85,7	47,0	97,4	9,8	15,7	18,2	82,8	85,0
Fask				88,8	43,6	97,2	3,8	6,3	21,9	85,1	88,8
Tiglit				61,7	69,8	61,5	0,7	0,0	0,0	47,7	38,7
Laqsabi				72,6	55,1	92,7	3,6	5,8	8,7	67,3	65,6
Abaynou				76,9	65,6	93,4	1,5	9,8	13,5	72,0	69,6
Echatea El Abied				40,9	63,0	92,8	0,0	0,5	0,5	36,7	38,0
Labyar				85,4	24,0	90,6	0,0	1,0	2,1	85,4	85,4
Laqsabi Tagoust				87,8	52,1	95,2	7,1	8,4	13,8	80,8	78,3
Rass Oumlil				31,9	72,8	92,0	0,7	0,4	0,7	27,2	16,8
Taliouine Assaka				86,3	36,9	89,4	10,6	3,9	9,0	77,6	83,9
Targa Wassay				<b>91,3</b>	<b>36,0</b>	<b>90,7</b>	<b>0,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,3</b>	<b>89,9</b>	<b>88,1</b>



**Service Statistique**  
**Direction régionale du paln - Guelmim**  
**BP 291 81000 Guelmim**  
**Tél & Fax : 0528872170**  
**Site web <http://www.hcp.ma/region-guelmim/>**